

# ALLEMAND

## Écrit

### Toutes séries

#### Commentaire et traduction d'un texte

##### Statistiques de l'épreuve

Pour l'épreuve 2021, 330 candidats ont composé pour l'épreuve d'Allemand de la BEL (sur 338 inscrits), soit une légère baisse, de 4% par rapport à 2020, moins marquée que l'année dernière (-13%), mais qui confirme une tendance générale sur les dernières années (343 en 2020, 394 en 2019, 375 en 2018, 389 en 2017).

La moyenne des notes de l'épreuve est de 10,13/20 et reste donc à peu près stable par rapport à l'année précédente (10,05 en 2020). De même, l'écart-type est sensiblement le même qu'en 2020, puisqu'il se situe à 4,57 (4,44 en 2020).

Copies notées (sur 20)	Nombre de copies (total = 330)
De 0 à 5	64
De 5,5 à 9,5	79
De 10 à 13,5	124
De 14 à 17,5	50
De 18,0 à 20	14

##### Considérations générales

Comme les années précédentes, le jury a utilisé tout l'éventail des notes à sa disposition, de 0,5 à 20. La moyenne générale est comparable à celle de l'année précédente, mais le jury se félicite de constater que le nombre de copies au-dessus de 14/20 est en augmentation (64 au lieu de 50 en 2020) et qu'il a eu le plaisir de lire un certain nombre d'excellentes copies, dont 10 ont obtenu une note supérieure ou égale à 19/20 ; 3 copies ont même été notées 20/20.

Le texte proposé cette année était un extrait de l'autobiographie de Carl Zuckmayer, *Als wär's ein Stück von mir. Horen der Freundschaft*, publiée en 1966. Dans le passage retenu, Zuckmayer, important dramaturge allemand du xx<sup>e</sup> siècle, retrace ses débuts difficiles de jeune auteur et l'accueil peu enthousiaste que reçut son drame *Kreuzweg* à Berlin en 1920.

Pour ce qui est des remarques générales, le jury constate avec satisfaction, cette année encore, que très peu de copies ont fait l'impasse sur le commentaire et que les recommandations portant sur la nécessité d'articuler clairement une problématique en introduction ont été entendues par la très grande majorité des candidats et des candidates. Les efforts fournis pour proposer des lectures problématisées à partir du contenu et de la forme du texte, sans plaquer des éléments interprétatifs préfabriqués sur le passage soumis, sont manifestes.

Confrontés à un texte aux difficultés indéniables, les candidates et les candidats ont su relever le défi de la traduction et du commentaire avec intelligence, et le jury a eu le plaisir de lire un certain nombre de copies pertinentes et intelligentes, formulées dans un allemand fluide et idiomatique, qui témoignaient à l'évidence d'une préparation solide.

Mais comme les années passées, le jury s'étonne de trouver certaines copies qui, sans être toujours mauvaises sur le fond, ressemblent plus à des brouillons qu'à des copies mises au propre (notamment pour la partie traduction).

Concernant la qualité de la langue allemande, le jury répète avec insistance qu'il valorise les copies qui savent exprimer une compréhension pertinente des enjeux du texte dans une langue fluide et élégante, mais qu'il prend aussi en compte, dans ses attentes, le fait que l'épreuve ne s'adresse pas aux seuls spécialistes ou germanophones natifs. Dans cette optique, le jury, comme l'année dernière, appelle les candidats à préférer « les analyses formulées dans un allemand sobre mais correct, plutôt que les envolées dans des structures complexes mal maîtrisées et source de confusions ».

Enfin, il apparaît, comme chaque année, que nombre d'erreurs et de propositions fautives auraient pu être évitées grâce à une relecture attentive à la fin de l'exercice.

## Epreuve de traduction

Le passage à traduire comptait cette année 187 mots. Il était donc de longueur usuelle pour l'exercice. Il fallait traduire de la ligne 31 (« *Gerade der Mißerfolg ...* ») jusqu'à la ligne 47 (« *... nicht weiter zu unterstützen* »).

La traduction du texte de Zuckmayer présentait des difficultés réelles aussi bien sur le plan de la compréhension de certaines expressions en allemand (« *eine Art von Ritterschlag* », « *der Durchfall* », « *aus der Keller-Perspektive* », « *mit dem Studentenwechsel* ») que de la mise en français fluide et idiomatique. La simplicité trompeuse de certaines formules de Zuckmayer mettait les candidats au défi d'une transposition en français qui sache éviter à la fois le piège des germanismes, celui de la reformulation trop libre et des ajouts inutiles. De plus, l'ironie du regard que l'auteur porte rétrospectivement sur son échec tonitruant rendait le choix du ton juste à la fois nécessaire et difficile.

Au regard des difficultés rencontrées par certains candidats, le jury rappellera les deux principes généraux déjà soulignés dans le rapport de l'année dernière :

1. Dans le cadre d'une épreuve en temps limité, dans un concours comme celui de la BEL, la possibilité existe que les candidats ne comprennent pas une partie du texte ou, plus fréquemment, une expression, et le jury en est bien conscient. Mais dans de tels cas, le jury les engage vivement à faire *le pari de la cohérence et de la vraisemblance* – aussi bien dans la logique sémantique du texte que pour la continuité du ton. Si l'on peut admettre que certains candidats ne connaissent pas « *der Durchfall* » et même si le *Duden* ne renvoie de fait qu'au trouble gastrique, des phrases comme « \*la diarrhée augurait de grandes choses » ou « \*la diarrhée était plus digne de confiance » auraient dû amener les candidats qui les proposent à s'interroger sur la validité de cette solution. En revanche, celles et ceux qui eurent l'idée de faire le lien avec le verbe « *durchfallen* » et qui ont gardé à l'esprit que l'on se trouvait dans le champ sémantique du théâtre étaient sur la bonne voie. De même, la traduction de « *Ritterschlag* » (que les candidats sont excusables de ne pas connaître) par « \*un art des percussions avec le corps » n'avait guère de sens. Rappelons que ce type de traduction, qui frise l'absurdité et le non-sens, est très lourdement sanctionné.

2. Le jury soulignera une nouvelle fois qu'une bonne traduction se doit de respecter *les choix fondamentaux du texte source* (en matière de ponctuation, de style ou de recours à certains temps du récit). Il est donc déconseillé de modifier la ponctuation fondamentale du texte sans raison impérative. Ainsi, les copies qui séparaient en deux la phrase « *Studieren wollte ich nicht mehr, ich hielt das für Zeitverschwendung* » (l. 41-42) ou bien celles qui reliaient les deux phrases « *Der Durchfall war ehrenvoller. Ein junger Dramatiker mußte umstritten sein, sonst war er nichts wert.* » (l. 32-33) par deux points se sont vues sanctionnées pour des erreurs de ponctuation forte. Bien entendu, il y a des cas où la ponctuation grammaticale allemande ne peut être conservée lors de la transposition en français, notamment en ce qui concerne les virgules qui séparent des propositions. Nous renvoyons au rapport 2020 qui contient les remarques du jury sur ce point.

Dans le même ordre d'idées, le jury regrette, comme l'année dernière, de relever trop souvent des ajouts inutiles, voire fautifs, et rappelle que tout ajout manifeste qui ne serait pas dicté par la nécessité de la transposition en français est sanctionné de la même manière qu'une omission. Ainsi a-t-on pénalisé des formulations telles que « l'échec était *peut-être* plus respectable » pour traduire « *Der Durchfall war ehrenvoller.* » ; « trouvé dans le théâtre l'élément *qui rend vivant* », pour « *ich hatte im Theater mein Element verspürt* », ou « mon insouciance *infantile* » pour « *meinen Leichtsinns* ». Ce type d'erreur, qui consiste à ajouter un élément ou une nuance qui ne se trouve pas dans l'original, et parfois en force le sens au risque de le trahir, ne se confond pas avec la trouvaille de l'excellent traducteur – nous en avons donné quelques échantillons dans les notes de la traduction –, qui, elle, au contraire, révèle et éclaire le sens du texte.

Pour le reste, voici un relevé de quelques erreurs récurrentes :

1. Fautes lexicales en allemand, contresens, non-sens :
  - a. Les étymologies et les racines lexicales peuvent être très utiles à la compréhension en allemand – comme nous l'avons souligné pour « *der Durchfall* », que le passage par le verbe « *durchfallen* » permettait d'élucider. Mais attention pourtant à ne pas perdre de vue les règles et le sens de la dérivation des mots. Ainsi le jury a-t-il relevé la traduction récurrente de « *hässlich* » par « haineux ». La racine est bien celle du substantif « *der Hass* », mais le suffixe *-lich*, qui a souvent pour équivalent français *-ible* ou *-able* aurait dû orienter vers « haïssable » plutôt que « haineux » (*hasserfüllt*).
  - b. Attention aux confusions induites par une maîtrise insuffisante des mots phonétiquement ou graphiquement proches, ou aux préverbes qui modifient le sens des verbes. Le substantif « *der Ruhm* », que l'on pouvait supposer connu des candidats, a été trop souvent confondu

avec « le rhum », l'eau-de-vie obtenue à partir de la canne à sucre (en allemand : *der Rum*). Le jury a relevé de nombreuses confusions, par exemple entre « *Keller* », « *Kellner* » et « *Kerker* », entre « *suchen* » et « *versuchen* », ou encore entre « *essen* » et « *fressen* ». Dans ce dernier cas, le jury constate avec un certain étonnement que l'expression « *zu fressen beginnen* » (l. 35-36) a été fréquemment comprise au sens de « *zu Essen geben* ».

## 2. Erreurs d'analyse de l'allemand et germanismes.

- a. Arriver à tenir la ligne entre la fidélité au texte source et une transposition fluide en français, dans un exercice en temps limité, fait toute la difficulté de l'épreuve. Cet exercice d'équilibre subtil contraint parfois à des choix de traductions que, par ailleurs, il n'est pas possible d'explicitier. Dans le texte de cette année, l'expression « *aus der Keller-Perspektive* » n'était pas aisée à rendre. Certaines copies ont trébuché sur le terme « *Keller* », la cave, et ont assimilé ce mot à un nom propre, évoquant ainsi la « \*perspective de Keller », voire « \*la perspective d'Alfred Keller ». Mais même en connaissant le nom commun « *der Keller* », la transposition en français restait délicate, car la traduction la plus directe de « *Keller-Perspektive* » – « la perspective de la cave » – s'entend d'abord spontanément au sens de « la vue que l'on a sur la cave », alors que la préposition allemande « *aus* » indique sans équivoque l'origine de la perspective adoptée (cf. les expressions « *aus der Vogelperspektive* », « *aus der Froschperspektive* »). L'expression souvent trouvée dans les copies : « \*du point de vue des caves » ne résolvait pas elle non plus la difficulté, car la préposition « *de* » semblait induire que les caves pouvaient être douées d'un point de vue, ou d'un avis.
- b. L'adjectif épithète antéposé – qui est la règle en allemand – doit être utilisé avec parcimonie en français. Ainsi traduire « *häßliche Mietshäuser und finstere Hinterhöfe* » de la ligne 40 par « \*laides immeubles et obscures arrière-cours » sent le germanisme plutôt que l'effet de style, tout comme l'évocation d'un « \*éclatant, brillant succès » pour traduire le « *flinker, glatter Erfolg* » de la ligne 32.
- c. Attention également à certains emplois réflexifs du verbe, très courants en allemand, mais qui ne sont pas toujours littéralement transposables en français. Ainsi, il convenait de traduire « *was mein Vater sich gewünscht [...] hätte* » (l. 42-43) par « ce que mon père aurait souhaité », et non par « \*ce que mon père se serait souhaité » – d'autant plus qu'il s'agit, en l'occurrence, des souhaits que forme le père pour la carrière de son fils.

## 3. Erreurs de français :

- a. Comme par le passé, le jury s'étonne du nombre de fautes de conjugaisons, voire de barbarismes qu'il trouve dans les copies : « \*je resta », « \*on le ressenti », « \*j'avais atteinds » et autres « \*il prenait ». Et, comme nous l'avons déjà dit en introduction, nombre de fautes d'orthographe (« \*mittoyenes », « \*les tréffonds », « \*ideuses », « \*dramaturgien », « \*Berlain ») auraient pu être évitées avec une relecture attentive.
- b. Les approximations dans l'expression française sont aussi fort regrettables. Ainsi, on dit « vivre aux crochets » de quelqu'un, mais non pas « \*à son crochet ». Et trop souvent, le succès « suspect » [*verdächtig*] s'est transformé en « \*suspicieux » ou « \*soupçonneux » (*misstrauisch, argwöhnisch*), ce qui était un contresens.
- c. On recommandera aux candidats de rechercher la précision du langage et de veiller à la propriété des termes et expressions, sous peine de laisser échapper le sens. Ainsi, « *von unten* » (« *Ich lernte Berlin von unten kennen* ») est-il improprement traduit par « \*de dessous », tournure incorrecte ici, et qui oblitère le sens de la perspective « d'en bas », celle des gens ordinaires, ou des pauvres.

Au bout du compte, le texte de Zuckmayer présentait de réelles difficultés de transposition dans un français idiomatique et fluide. Mais en dépit de toutes les critiques énumérées ici, le jury tient à souligner qu'il a eu cette année, comme les années précédentes, l'occasion de lire un certain nombre de propositions judicieuses et intelligentes, de vraies propositions de traduction, ambitieuses et fines, reflétant une bonne compréhension de l'allemand et un travail d'orfèvre sur la langue française pour proposer un résultat convaincant. Un résultat qui est à l'image du talent et du travail de nombre de candidats, comme de la qualité de leur préparation à l'exercice de la traduction et du commentaire.

## Proposition de traduction

C'est précisément<sup>1</sup> l'échec<sup>2</sup> – ainsi le ressentait-on à l'époque<sup>3</sup> – qui était une sorte<sup>4</sup> d'adoubement<sup>5</sup>. Un succès rapide et facile<sup>6</sup> aurait été suspect. Le fiasco<sup>7</sup> était plus honorable<sup>8</sup>. Un jeune dramaturge<sup>9</sup> se devait d'être controversé<sup>10</sup>, sinon il ne valait rien. Voilà au moins un objectif que j'avais atteint<sup>11</sup>, et au théâtre, je m'étais senti dans mon élément.<sup>12</sup> Je restai à Berlin, sans le sou<sup>13</sup>, sans emploi<sup>14</sup>, sans célébrité<sup>15</sup>, et Berlin commença à me dévorer<sup>16</sup>. Il est impossible<sup>17</sup> d'énumérer<sup>18</sup> tout<sup>19</sup> ce que j'ai tenté pour survivre<sup>20</sup> dans les années qui suivirent<sup>21</sup>. J'appris à connaître Berlin d'en bas<sup>22</sup>, par les yeux de celui qui vit dans une cave<sup>23</sup>, vu des<sup>24</sup> cités-casernes<sup>25</sup> affreuses<sup>26</sup> et des arrière-cours sinistres<sup>27</sup>. C'en était fini des lettres de change<sup>28</sup> que je recevais de chez moi pour financer mes études<sup>29</sup>. Je ne voulais plus faire d'études<sup>30</sup>, j'estimais que c'était<sup>31</sup> une perte de temps. Je ne voulais absolument rien faire de tout ce que mon père aurait souhaité ou aurait considéré comme une activité sérieuse<sup>32</sup>; je ne pouvais donc plus vivre à ses dépens non plus<sup>33</sup>. Cela me semblait aller de soi, d'autant plus que je savais que cela aurait représenté un sacrifice pour lui, après son départ de<sup>34</sup> l'usine. Lui, pour sa part<sup>35</sup>, estimait qu'il était de son devoir d'éducateur<sup>36</sup> de ne pas encourager davantage mon inconscience<sup>37</sup>, ou ce qu'il<sup>38</sup> devait immanquablement prendre pour telle<sup>39</sup>.

---

<sup>1</sup> Variante : justement.

<sup>2</sup> Variante : l'insuccès.

<sup>3</sup> Variante : à cette époque.

<sup>4</sup> Variantes : un genre de, une espèce de.

<sup>5</sup> Variante : consécration.

<sup>6</sup> Variantes : sans accroc, unanime, fulgurant, franc et brillant.

<sup>7</sup> Variantes : le naufrage, la déroute, la défaite.

<sup>8</sup> Variante : Il y avait plus d'honneur à faire un four.

<sup>9</sup> Variante : auteur dramatique.

<sup>10</sup> Variantes : ne pouvait qu'être contesté. Trouvé dans une copie : « devait susciter la controverse ».

<sup>11</sup> Variante (trouvée dans une copie) : « J'avais au moins atteint ce but ».

<sup>12</sup> Variantes (trouvées dans des copies) : « dans le théâtre, j'avais découvert mon élément », « j'avais la nette sensation qu'au théâtre, j'étais à ma place ».

<sup>13</sup> Variante : sans argent.

<sup>14</sup> Variantes : poste, situation.

<sup>15</sup> Variantes : gloire, notoriété, renom.

<sup>16</sup> Variante : à m'engloutir. Trouvé dans une copie : « Je restai à Berlin sans un sou, sans situation sociale, encore tout à fait anonyme, et Berlin se mit à me dévorer. »

<sup>17</sup> Variante : On ne peut.

<sup>18</sup> Variante : de faire le compte.

<sup>19</sup> Variante : les expédients.

<sup>20</sup> Variantes : assurer mon existence/ ma subsistance, subvenir à mes besoins, gagner ma pitance.

<sup>21</sup> Variante (trouvée dans une copie) : « Je n'énumérerai pas tous les expédients dont j'ai usé pour vivoter pendant les années suivantes. »

<sup>22</sup> Variante : Je découvris Berlin d'en bas.

<sup>23</sup> Variante : telle qu'on la perçoit depuis les caves.

<sup>24</sup> Variante (trouvée dans une copie) : au prisme des.

<sup>25</sup> Variantes : immeubles locatifs, habitations ouvrières.

<sup>26</sup> Variantes : laides, hideuses, horribles.

<sup>27</sup> Variantes : obscures, sombres.

<sup>28</sup> Variante : subsides.

<sup>29</sup> Variante : Le temps où... était révolu.

<sup>30</sup> Variante : poursuivre mes études.

<sup>31</sup> Variante : je considérais cela comme, cela me semblait.

<sup>32</sup> Variante : raisonnable

<sup>33</sup> Variantes : vivre à ses crochets, être à sa charge, bénéficier de ses rentes. Trouvé dans une copie : « je ne pouvais donc plus me reposer sur lui pour vivre ».

<sup>34</sup> Variantes : être parti.

<sup>35</sup> Variante : de son côté.

<sup>36</sup> Variante : de père.

<sup>37</sup> Variantes : désinvolture, frivolité, légèreté, inconséquence, insouciance. Trouvé dans une copie : « Pour sa part, il considérait qu'il en allait de son devoir d'éducation de ne pas encourager plus longtemps mon inconséquence. »

<sup>38</sup> A cet endroit, une malencontreuse erreur typographique, ligne 46 (« *was es\** – pour *er – dafür ansehen mußte* ») a pu perturber les candidates et les candidats. Le segment de phrase dont la compréhension et la traduction pouvaient être affectées a été entièrement neutralisé dans la correction.

<sup>39</sup> Variante : ce qu'il ne pouvait que considérer comme tel.

## Epreuve de commentaire

Le jury a eu le plaisir de constater que les enjeux fondamentaux du texte ont généralement été repérés par les candidates et les candidats. Les interprétations contestables portaient plutôt sur des éléments précis que sur le sens global de l'extrait. Toutefois, il tient à rappeler la nécessité de bien gérer le temps imparti : il est regrettable de voir s'achever prématurément un commentaire, ou de constater que celui-ci n'a pas pu être rédigé du tout. Les deux parties de l'épreuve, rappelons-le, sont d'importance égale.

Les copies les mieux notées ont été celles qui alliaient l'élaboration d'une problématique claire et pertinente à un développement bien structuré, rendant compte des principaux enjeux de l'extrait et liant systématiquement l'analyse du fond à celle de la forme. La langue dans laquelle le commentaire est rédigé doit être aisément compréhensible ; si les difficultés lexicales et / ou grammaticales rendent le propos confus, voire opaque à plusieurs endroits, la qualité du commentaire ne tarde pas à s'en ressentir.

Dans les lignes qui suivent, le rapport reviendra en détail sur les principaux attendus du jury ainsi que sur les forces et les faiblesses constatées dans les copies de la session 2021.

Point de passage initial et stratégique du commentaire, l'introduction a souvent été menée efficacement par les candidats et les candidates. Le jury s'est réjoui du nombre très réduit d'accroches artificielles – problème qui avait été signalé par le passé. L'entrée en matière gagne en effet à être rapide et ciblée ; rappelons que rien n'empêche les candidats de démarrer *in medias res* par une présentation du texte, recommandation largement suivie cette année. Bien entendu, cela ne doit pas retenir les candidats qui le souhaitent de commencer l'introduction par une référence pertinente issue de leur culture générale, démarche à laquelle plusieurs ont habilement eu recours. Certains ont placé en tête de l'introduction la citation d'un passage suggestif ou révélateur de l'extrait, ce qui est tout à fait recevable.

Bien plus importante que l'accroche, la problématique, « fil directeur » de l'interprétation proposée par les candidats, doit éviter un double écueil. D'une part, celui de poser une question excessivement large qui aurait tout aussi bien pu s'appliquer à un autre texte ; c'était là le point faible des problématiques insistant uniquement sur la présence d'un tournant (« *Wendepunkt* ») dans la vie de l'écrivain, sans autre précision. D'autre part, il s'agit de ne pas réduire la problématique à un seul aspect du texte au détriment de tous les autres ; centrer le commentaire sur le rapport entre l'écrivain et son père ou sur le seul échec de la pièce risquait ainsi d'enfermer les candidats dans un angle d'approche trop restreint. De manière générale, la problématique doit être formulée de manière compréhensible pour le correcteur et doit être aisément identifiable ; il n'est pas recommandé de la « fondre » dans le reste du propos à tel point que le lecteur se demande dans quelle portion de l'introduction elle est exposée.

Cela étant dit, le jury a eu le plaisir de lire un assez grand nombre de questionnements pertinents et formulés avec clarté. Citons-en trois à titre d'exemple : « *Wir können uns fragen, wie die Gattung der Autobiographie es ermöglicht, die \*paradoxe Niederlage eines jungen Dramatikers zu erzählen, die letztendlich \*sein Beruf verstärkt* » ; « *Die Frage soll \*ausgerufen werden, inwiefern die Erzählung einer Niederlage es Carl Zuckmayer ermöglicht, eine Entgegensetzung von zwei Welten zu schildern - die des Theaters und die seiner Familie -, und wie diese autobiographische Erzählung durch eine gewisse Ironie geprägt wird* » ; « *Es lässt sich fragen, inwiefern der an seinen ersten literarischen Versuch erinnernde Schriftsteller seinen folgenden Misserfolg inszeniert, während er zugleich seine Entschlossenheit und seine Überzeugung voller Optimismus beweist* ».

De même que les accroches peu pertinentes ont été, dans l'ensemble, évitées par les candidats, les références savantes, mais peu éclairantes, ont été – à quelques exceptions près – évitées dans le corps du commentaire, ce dont le jury se réjouit. La tentation du « *name dropping* », qui avait été relevée par le passé, est bien moins marquée, au profit d'un travail au plus proche du texte, enrichi parfois de références pertinentes et éclairantes. Il n'en reste pas moins que les candidats doivent rester vigilants face à plusieurs éléments-clés de l'exercice auquel ils se livrent.

Le choix du plan, tout d'abord, doit privilégier les critères de clarté et d'efficacité. Comme chaque année, le jury a accepté les commentaires linéaires et thématiques à condition que ceux-ci soient structurés avec soin et permettent de rendre compte de la richesse du texte en évitant les redondances et les déséquilibres trop importants. L'idée directrice de chacune des parties doit être mise en évidence sans ambiguïté et doit correspondre au contenu réel des parties en question. Lorsque le plan thématique est choisi, nul besoin de « s'obliger » à respecter certains intitulés que l'on pense peut-être canoniques ou attendus ; ainsi, les troisièmes parties consacrées à la (prétendue) dimension « méta-littéraire » de l'extrait n'étaient pas toujours les plus convaincantes et empêchaient les candidats d'examiner de près d'autres aspects plus centraux du

texte. Enfin, il est souhaitable de distinguer différents paragraphes au sein d'une partie, surtout lorsque celle-ci s'étend sur plusieurs pages.

Rappelons que le commentaire de texte exige des candidats un aller-retour constant entre le fond et la forme ; le relevé des principales « idées » développées dans le texte, ou des événements narrés doit toujours s'accompagner d'une réflexion sur la manière dont ceux-ci sont, pour ainsi dire, « incarnés » par l'écriture. Les figures de style employées et l'effet qu'elles produisent, les effets d'écho et de répétition, le ton adopté, la manière de rendre compte du discours des personnages et de caractériser ces derniers ou encore le traitement du temps sont autant d'éléments à prendre en compte dans le cadre d'un commentaire. La paraphrase est donc à proscrire. De même, si les citations courtes bien exploitées sont un élément précieux de tout commentaire, les citations très longues sont à éviter, surtout lorsqu'elles ne donnent lieu à aucun commentaire « serré ».

Plusieurs candidats ont souhaité replacer le texte et son auteur dans des dynamiques et des phénomènes plus larges, démarche parfaitement légitime et réussie dans bien des cas. Au sujet du conflit entre partisans du modernisme et gardiens de la tradition que suggère Zuckmayer dans la première partie du texte, on a ainsi pu lire : « *die wilhelminische Zeit ist vorbei, die junge Weimarer Republik muss die Modernität bringen* » ; ou encore : « *Es scheint also, als ob es einen Gegensatz zwischen dem preußischen Konservatismus und \*dem Avantgarde gäbe* ». Toutefois, il convient d'une part d'éviter les digressions trop étendues : consacrer une page entière à des rappels de culture générale sur Berlin dans les années 1920 n'est pas conseillé, ni fructueux. D'autre part, le jury a lu plusieurs mises en contexte quelque peu « forcées ». Ainsi, la pauvreté dans laquelle se retrouve le jeune Zuckmayer n'est pas en premier lieu une conséquence de la Première Guerre mondiale. Par ailleurs, est-il vraiment convaincant d'établir un lien entre la quête d'une nouvelle identité allemande après 1945 et le regard rétrospectif du moi autobiographique en 1966 ? Enfin, l'évocation du cadre spatio-temporel ne peut que desservir le candidat lorsqu'il commet des erreurs flagrantes : on a pu lire ainsi que les événements narrés évoquaient la fin de la monarchie austro-hongroise.

Autre écueil relevé dans plusieurs copies, le commentaire ne doit pas s'attarder trop longuement sur des aspects évidents. Consacrer un pan entier à une démonstration sur la dimension autobiographique du texte, et notamment à la question de la perspective narrative / du « dédoublement du moi » caractéristique de ce genre, est excessif, et peu pertinent dans le cas de ce texte précis. Écueil inverse, certains candidats n'ont pas relevé la dimension autobiographique du texte – pourtant mentionnée dans le chapeau introductif – et ont qualifié *Als wär's ein Stück von mir* de « roman ».

Si le jury a eu le plaisir de constater que la thématique générale de l'extrait était généralement bien identifiée, il souhaite néanmoins attirer l'attention sur deux points souvent sous-exploités, restitués de manière inexacte ou non commentés dans les travaux des candidats. Il s'agit d'une part de l'humour dont est teinté le regard rétrospectif du narrateur sur les événements de sa jeunesse et notamment la représentation de la pièce de théâtre. La forte présence d'un champ lexical de la critique et de l'humiliation qui donne l'impression d'un acharnement sans fin, l'usage de l'ironie (« *um der Schande ihres Sohnes beiwohnen zu dürfen* ») et de l'hyperbole (« *armer Irrer* », « *Schändung des Staatstheaters* »), le recours à des comparaisons qui font sourire le lecteur par leur puissance évocatrice (« *als sei man [...] köpflings in einen Mistkübel gesprungen* ») sont autant d'éléments souvent absents des commentaires. Dans certains cas, la dimension humoristique avait été perçue mais était illustrée par des exemples maladroitement choisis. Les meilleures copies ont toutefois su pointer avec habileté cet aspect. Le jury a ainsi pu lire : « *die Wiederaufnahme des eigenen ehemaligen Lebens erlaubt [es] dem Schriftsteller[,] einen distanziert-amüsierten Blick auf seine eigene Vergangenheit zu werfen* » ou encore « *Der Humor ermöglicht [es] dem Autor[,] die \*tragische Einzelheiten seiner künstlerischen Erfahrung weniger tragisch klingen zu lassen* ».

Un deuxième point concerne le rapport entre le jeune écrivain et son père. Trop de copies ont décrit ce rapport, marqué par une opposition entre la raison / le pragmatisme d'un côté et la passion / la détermination à sacrifier le confort matériel au nom de la vocation artistique de l'autre, comme violent et conflictuel. Pourtant, c'est précisément sur l'absence de conflit qu'insiste Zuckmayer (l. 56-58). S'il est vrai que le discours direct du père à la fin de l'extrait (l. 60) peut paraître brutal, il convenait de mentionner que le narrateur relativise aussitôt cette brutalité (l. 61). Il s'agissait donc de mettre le doigt sur la spécificité – peut-être étonnante – de ce rapport que Zuckmayer décrit comme atypique au regard des attendus de l'époque, ce que certaines copies ont bien su faire. À titre d'exemple, on citera : « *ohne die geringste Wut stellt er [= der Erzähler] aber seinen eigenen Standpunkt dar, als ob Vernunft und Kunst zwei nicht antithetische sondern parallele Welten wären.* » Une autre copie, évitant sciemment le terme « *Konflikt* », a établi un rapprochement éclairant entre le rapport père-fils et l'opposition entre « anciens » et « modernes » dans la première partie du texte, en évoquant : « *eine Gegenüberstellung zwischen Vernunft, die mit der Gesellschaft, mit den Normen, mit der Figur des Vaters*

*verbunden wird, und Leidenschaft, die die enthusiastische Jugend – und besonders Carl Zuckmayer – verkörpert. »*

Enfin, le jury insiste une nouvelle fois sur la nécessité de rédiger le commentaire dans une langue soignée. La relecture demeure une étape essentielle de l'épreuve. On attirera l'attention des candidats sur un certain nombre d'erreurs récurrentes :

- On est en droit d'attendre que le genre des termes les plus couramment utilisés dans un commentaire de texte soient connus : *der Auszug, der Passus, der Bericht, die Erzählperspektive, die Autobiographie, das Theater...*, d'autant plus que l'usage du dictionnaire unilingue permet d'effectuer rapidement les vérifications nécessaires.
- Plus largement, les termes et tournures utilisés pour le commentaire de texte doivent être maîtrisés. Il faut chercher à éviter des erreurs telles que « *\*Am ersten Teil* » et « *\*Es passiert sich* » ; « *die Infragestellung* » (la remise en cause) n'est pas à confondre avec « *die Fragestellung* ». « La réflexion » ne peut être traduit par « *\*die Nachdenkung* ».
- Certains termes courants ayant trait au champ lexical de la création artistique sont mal maîtrisés. Ainsi, il convient de ne pas confondre « *künstlich* » et « *künstlerisch* » et de ne pas écrire « *\* das Theatrum* » (sans doute écho de l'expression latine *theatrum mundi* – la célèbre métaphore baroque du théâtre du monde) ni « *\*die Schreibung* ». On ne peut pas, par ailleurs, traduire l'expression française « les poètes maudits » par la tournure « *\*die verdammten Dichter* ». Le terme de « *verdammt* » se retrouve dans des emplois familiers et dépréciatifs (Duden définit le registre « *salopp abwertend* », et cite en exemple « *du verdammter Idiot!* ». Le texte de Paul Verlaine, à l'origine de l'expression, a été traduit sous le titre de *Die verfluchten Dichter*).
- Pour un certain nombre de candidats, des révisions s'imposent quant à la place du verbe dans la proposition principale et la proposition subordonnée.
- La conjugaison de verbes courants comme « *wissen* » et « *schaffen* » est souvent source d'erreurs, notamment au présent de l'indicatif.
- Le choix des particules verbales a parfois posé problème. Pour commenter les moqueries dont la pièce fait l'objet, il convenait d'utiliser « *auslachen* » et non « *\*anlachen* » (= *jn lachend anblicken*, s'adresser à quelqu'un en riant). Attention aux particules qui peuvent être séparables ou inséparables, telle « *über* » : ainsi, il fallait dire, en construisant le verbe *überwinden* dans une infinitive : « *zu überwinden* » et non « *\*überzuwinden* ».
- Dans le cas présent, « en 1920 » ne pouvait pas être traduit par « *\* in 1920* » en allemand (contamination par l'anglais !).
- De manière générale, on fera attention aux confusions entre l'anglais et l'allemand : « *auf* » est fréquemment confondu avec « *of* » ; de même « *ohne* » et « *own* » ; « *wo* » et « *who* » ; « *schauen* » n'a pas le même sens que « *to show* ».
- Les candidats ont tendance à former des mots composés peu idiomatiques, voire franchement incorrects en allemand (« *\*die Verfassersfigur* », « *\*der Erzählergesichtspunkt* », « *\*der Theaterstückmisserfolg* »).
- Rappelons que la forme négative de « *ein* » est « *kein* ».
- Orthographe : « *\*nähmlich* » est une erreur récurrente. Attention également à l'influence du français, par exemple dans « *unter die \*Loupe nehmen* ». D'autres erreurs ont été relevées, telles que « *\*betonnen* », « *\*die Litteratur* » ou encore « *\*die Anmärkung* ».
- Pour finir, faut-il rappeler que les noms communs prennent une majuscule en allemand ?

## Conclusion

Les remarques formulées dans ce rapport ne doivent pas occulter le fait que le jury est pleinement conscient des difficultés auxquelles cette épreuve confronte les candidats, d'autant plus que l'année 2020-2021 fut marquée, encore une fois, par des circonstances exceptionnelles. Nous souhaitons achever ce rapport par deux remarques qui doivent encourager les futurs candidats dans leurs efforts. D'une part, la réussite à l'épreuve de commentaire est favorisée par un entraînement régulier et par l'exercice du simple « bon sens » : bien plus que de lire des copies « savantes », le jury souhaite en effet voir les candidats se « frotter » au texte et en dégager la spécificité, avec les outils acquis au cours de leur formation. Il nous semble que ce message a été entendu cette année et nous encourageons les futurs candidats à poursuivre dans cette voie. D'autre part, il n'est pas nécessaire d'être de langue maternelle allemande pour réussir brillamment l'épreuve. Une bonne maîtrise des règles de grammaire fondamentales et une solide connaissance du vocabulaire requis pour l'explication de texte sont les deux éléments-clés pour rédiger un commentaire limpide.

## Thème

### Série Langues vivantes

#### 1 Introduction

Le texte proposé en thème allemand à l'épreuve de spécialité du concours d'entrée de 2021 était un extrait du roman *Le Tiers Temps* de Maylis Besserie, paru en 2020. Le récit se consacre à la dernière phase de la vie de l'écrivain Samuel Beckett. Le titre fait référence à la maison de retraite éponyme, située dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris, dans laquelle Beckett a séjourné. Le lecteur découvre la richesse intérieure d'un narrateur qui, avec humour et ironie, commente le quotidien étroit et répétitif de la résidence pour personnes âgées, comme dans l'extrait soumis à la traduction. À travers un long monologue, des observations du présent se mêlent à des souvenirs de plus en plus fluctuants qui évoquent son enfance irlandaise et les amitiés parisiennes. Ces considérations sont par moment interrompues par des rapports psycho-médicaux dont le jargon tranche avec la langue variée et légèrement désuète du narrateur.

#### 2 Statistiques

Cette année, 58 candidats ont planché sur l'épreuve de thème allemand. La moyenne pour cette épreuve de spécialité est de 9,58 / 20 et l'écart type de 3,90.

Note maximale : 18 / 20 (note attribuée 1 fois)

Note minimale : 3 / 20 (note attribuée 3 fois)

Nombre de copies notées :

- de 0 à 6,5 : 18 copies
- de 7 à 10 : 10 copies
- de 10,5 à 13,5 : 22 copies
- de 14 à 20 : 8 copies

#### 3 Remarques générales

Comparé aux années précédentes, le jury constate une baisse du niveau général des candidats. Cela concerne également les copies ayant obtenu les meilleures notes, qui restent perfectibles. Si le statut fragilisé des langues vivantes, et notamment de l'allemand, y joue un rôle non négligeable, l'écart constaté cette année laisse à penser que la perturbation des conditions d'enseignement dans le contexte peu favorable de la crise sanitaire en est la cause principale, ce qui rend d'autant plus manifeste la solidité et l'efficacité de l'enseignement en classe préparatoire, où chaque jour compte et permet aux étudiants de progresser, de façon parfois spectaculaire. Il nous a donc semblé que la grande majorité des candidats disposait d'un niveau plus ou moins solide de non-spécialiste et s'est ainsi heurtée aux difficultés propres au texte littéraire. Dans cet extrait précis, elles étaient de plusieurs ordres : une syntaxe complexe, avec l'enchaînement ou l'emboîtement dans le texte français de diverses propositions, la présence de discours indirect libre, et un lexique empruntant aussi bien aux expressions idiomatiques courantes qu'aux termes concrets du vocabulaire quotidien. Concernant la syntaxe, rappelons d'emblée que les syntaxes française et allemande ne peuvent se calquer et ont leurs règles et usages propres : ainsi, l'emboîtement de subordinées, très courant en français, n'est pas possible en allemand (\*dass, wenn, ... ou \* dass, insofern als... ne fonctionnent pas) et qu'il est nécessaire de terminer une proposition avant d'en commencer une nouvelle, ce qui exige donc parfois quelques aménagements (par exemple sur le sujet du verbe). Citons également la difficulté de traduction que peut poser le participe présent, employé en français pour exprimer des relations aussi diverses que la causalité, la simultanéité, le moyen, le contexte, etc. Le candidat doit donc s'interroger sur le sens précis de ce participe dans chaque emploi et ne peut pas se contenter d'un simple calque avec le participe I allemand, au risque de commettre une impropriété (ainsi la traduction de « le règlement prévoyant que » par *„die Regel wollend, dass“*). Ce questionnement sur le sens doit guider le candidat en permanence, même pour des traductions en apparence simples. Ainsi l'expression « à moins que ce ne soit Catherine » pouvait difficilement être rendue par *„es sei denn, sie hieß Catherine“*, qui laisserait sous-entendre une idée de condition (l'affirmation précédente serait invalidée par le fait qu'elle s'appelle Catherine), ce qui n'a aucun sens. Le jury a toutefois fait preuve de souplesse pour cette faute qui attestait tout de même la connaissance de l'expression *„es sei denn“*, et a de manière générale valorisé tous les passages ne comprenant pas de faute grammaticale ou lexicale réhabilitaire.

En effet, le jury a été étonné de constater que même des structures plus simples souvent n'étaient pas maîtrisées par de nombreux candidats. La syntaxe complexe de l'extrait semble avoir révélé des fragilités grammaticales de base : le jury note une fréquence plus élevée d'erreurs de rection et valence des verbes, des adjectifs et des noms, tel que *\*kümmern an*. On constate également de nombreuses fautes sur le prétérit et le participe II pour des verbes aussi courants que *sagen, entscheiden, scheinen, nehmen* et *dürfen*. Comme l'année dernière, le passif n'est pas suffisamment maîtrisé à ses différents temps. La déclinaison au génitif a



également fait l'objet de fautes inattendues. En revanche, les candidats ayant perçu le discours indirect libre ont démontré dans l'ensemble une assez bonne maîtrise du subjonctif I et II lors des passages concernés.

Concernant le lexique, les nombreuses tournures idiomatiques ont révélé que certaines expressions de base n'étaient pas acquises, mais certains candidats ont proposé des stratégies d'évitement assez convaincantes, qui rendaient bien le sens du texte source (ainsi l'adjectif „*kampflustig*“ ou le verbe „*sich mit mir anlegen*“ pour l'expression « heureuse d'en découdre »). On constate cependant quelques mécompréhensions du français, notamment de la tournure *non content de* qui a donné lieu à des constructions assez hasardeuses, voire à de francs contresens (tels „*ich war nicht glücklich, mich nicht genug zu ernähren*“).

Le jury déplore en outre la fréquence élevée de créations de mots et de barbarismes qui trahissent une méconnaissance de la morphologie de l'allemand, par exemple \**die Taschenhosen*, ou \**der Vollkäcksenhose*. Si on note dans l'ensemble peu de fautes d'orthographe, on est confronté en revanche à de nombreuses erreurs avec incidence phonétique, tel que \**Höse* ou \**Spaßiergang*.

Comme la traduction du titre n'était pas aisée, le jury a fait preuve de beaucoup de souplesse quant aux propositions des candidats. Il rappelle cependant que le titre doit être traduit.

Pour conclure, le jury encourage les candidats à développer dans leur préparation leur sensibilité aux différences entre les deux systèmes de langue et à toujours revenir au sens précis d'une expression, en gardant à l'esprit que le français est souvent plus pauvre lexicalement que l'allemand, d'où des occurrences d'un même mot pour désigner des réalités différentes. L'exemple donné du participe présent montre aussi que le français est moins précis que l'allemand, et le travail du candidat doit bien sûr viser à enrichir de plus en plus ses possibilités d'expression en allemand, mais sans omettre la comparaison avec le français, faute de quoi la compréhension profonde des systèmes de langue et donc des possibilités de traduction reste lacunaire.

#### 4 Commentaire détaillé des difficultés

Le texte de Maylis de Besserie comportait les difficultés suivantes :

##### Grammaire

- passé simple, imparfait, plus-que-parfait
- gérondif
- locatif/directif
- phrases relatives complexes (avec « dont » et « sur lesquels »)
- discours direct et indirect
- subjonctif II
- passif
- verbes à rection prépositionnelle (« charger de » ; « souiller de »)
- verbe de modalité « devoir »

##### Vocabulaire

- tournures idiomatiques (« une dénommée » ; « j'ai tendance à » ; « toujours est-il que » ; « pour ainsi dire » ; « hélas » ; « faute de temps »)
- lexique de l'entretien du linge
- vocabulaire du reproche
- vocabulaire des habits
- « en découdre », « s'en sortir »,
- le titre « le tiers temps »

Voici un relevé des fautes les plus fréquemment commises par les candidats :

## I Problèmes de syntaxe et de grammaire

<p><b>Présent</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* ich nimmt (!)</li> </ul> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> <li>* sie lass</li> </ul> <hr/> <p><b>Prétérit</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* ich entscheidete</li> <li>* ich begannte</li> <li>* es klängte</li> <li>* sie ware</li> <li>* ich verstande</li> <li>* sie scheinte</li> <li>* sie sagtete</li> <li>* es darfte</li> <li>* ich scheinte</li> <li>* ich leidete</li> <li>* sie kamm</li> <li>* sie schumpf</li> <li>* es fiel pour es fehlte</li> </ul> <hr/> <p><b>Auxiliaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* würde zerstört</li> <li>* wurde angekommen</li> </ul> <hr/> <p><b>Constructions infinitives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* wurde ich mich streiten machen (<i>je me fis gronder</i>)</li> <li>* sie machte mich bemerken, sie ließ mich bemerken, sie brachte mich zur Bemerkung (<i>elle me fit remarquer</i>)</li> </ul>	<p><b>Participes II</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* gewascht</li> <li>* entscheiden</li> <li>* vorgewurft</li> <li>* gesteht</li> <li>* gestreitet</li> <li>* zusammengefalt</li> <li>* durchgesucht</li> <li>* unternimmt</li> <li>* geklingt</li> <li>* anhäufen zu haben</li> <li>* gestriefen (?)</li> <li>* hat sich befindet</li> <li>* unternimmt</li> <li>* hatte ... zu lassen</li> <li>* gesetzt</li> <li>* genennt</li> <li>* gekauft</li> <li>* geschmutzen</li> <li>* gescheltert</li> <li>* erwarten</li> <li>* confusion geschafft / geschaffen</li> <li>* bestreitet</li> </ul> <hr/> <p><b>Confusions participes I/II</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* die erwartende Uhr</li> <li>* geladend</li> </ul>
---	--

<p><b>Passif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* das sie (die Waschmaschine) ... verkaufen wurden</li> <li>* wurde ich *vorgewurft</li> <li>* ich war geschimpft</li> <li>* werden waschen und bügeln</li> <li>* konnte nicht entschuldig sein</li> <li>* waren markieren</li> </ul>	<p><b>Verbes de modalité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>*confusion nicht müssen/nicht dürfen</li> <li>* zu machen musste</li> <li>* müssen</li> </ul>
<p><b>Rection et valence verbes/adjectifs/ noms</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* informieren auf (<i>au lieu de</i> über)</li> <li>* es änderte nicht der Tatsache</li> <li>* sich passieren</li> <li>* wurde ich gestritten</li> <li>* mich damit vorwarf</li> <li>* die Dame griff mir daran ein</li> <li>* darum beschäftigt</li> <li>* Auszug des Kapitels</li> <li>* dafür entschlossen</li> <li>* die gewartete Stunde</li> <li>* Mangel von Zeit</li> <li>* Rückblick nach</li> <li>* jn schämen</li> <li>* mir entschuldigen</li> <li>* Stellen Sie Ihnen vor</li> <li>* davon hatte ich keine Zeit</li> <li>* mich davon entziehen</li> <li>* dafür entschlossen</li> <li>* sich geschehen</li> <li>* sich auf etwas an/greifen</li> <li>* kümmern an</li> <li>* darüber entschlossen</li> </ul>	<p><b>Particules séparables</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>*Vorstellen Sie sich</li> <li>* die Regeln vorsahen</li> <li>* zu wahrnehmen</li> <li>* sie aufhörte * sich nicht</li> </ul>
	<p><b>Syntaxe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* zu überstreifen</li> <li>*die Wichtigkeit der Dummheit davon ich mich geduldet lassen ohne eher bemerken verwirklichen hatte</li> <li>* meine Hose voller Kekse, ohne man sich darin irgendetwas aussuchte</li> <li>*ohne es mir zum Vorschein kam</li> <li>* wenn hätte ich seine Verurteilung in Frage gestellt</li> <li>* als... ich mich meine Jacke einzukleiden vorbereitete</li> <li>* sie *musste sich nicht wieder *passieren</li> <li>- place du nicht: * nicht mich genug ernähren</li> <li>- place du verbe en subordonnée : “die Hausordnung sagte, dass “die persönliche Wäsche ist...” “</li> <li>* die Regel wollend, dass...</li> <li>- confusion lassen / machen (*sie machte mich bemerken)</li> <li>* oder hieß sie</li> </ul>

<p><b>Subjonctif I</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- confusion avec le présent de l'indicatif à la 1ère personne du singulier</li> <li>* ich äß</li> <li>*ich seie</li> <li>*ich nahme</li> <li>* ich müsse</li> <li>* sie seiend</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* oder vielleicht es war; ich mich neige</li> <li>* ich neige zu diesen Namen zu wechseln</li> <li>* meine volle von Biskotten Hose</li> <li>* meine mit am meisten Reue Entschuldigungen</li> <li>* dem Gerech nach, sind...</li> <li>* vielleicht, dass...</li> </ul>
<p><b>Déclinaison</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- génitif: * meines Prozess', oubli du s dans de nombreux cas aux masculin et neutre singuliers</li> <li>- cas du génitif traduit par "auf"</li> <li>- confusion datif et génitif</li> <li>* des anderen</li> <li>* von einer sogenannter Jacqueline</li> <li>* die fast neue war</li> <li>* mit dem Name</li> <li>* eine anderen Lösung</li> <li>* die persönliche Kleidungen</li> <li>* diese beide Vornamen</li> <li>* viel Problemen</li> </ul>	<p><b>Subordonnées relatives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* eine Reihe von Problemen, *davon ich die Folge nicht messen anscheinte</li> <li>* eine Reihe von Sorgen, *worüber man mir informieren sollte</li> <li>* das Ausmaß der Schuld, *daran ich mich schuldig gemacht hatte</li> <li>* die Wichtigkeit des Fehlers, *woran ich schuld war</li> <li>* eine ganze Reihe von Problemen, * deren ich *nicht die * Nachfolge *ziehen schien und *an denen "war es nützlich...</li> <li>* oubli du verbe de la relative</li> </ul>
<p><b>Locatif / directionnel et compléments de lieu</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* in den Taschen gestellt</li> </ul>	<p><b>Conjonctions de coordination</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aber <i>au lieu de</i> sondern</li> </ul>
<p><b>Prépositions et cas</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mitten pris pour une préposition</li> <li>- confusion seit + D et vor + D</li> <li>* inmitten die Kleidung</li> <li>* gegen mir</li> <li>* vor einige Monate</li> <li>* gibt es nur einige Monate pour il y a</li> </ul>	<p><b>Conjonctions de subordination</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ob <i>au lieu de</i> wenn</li> <li>- während <i>au lieu de</i> als</li> <li>- obwohl <i>pour</i> als (!)</li> <li>- ob <i>pour</i> falls</li> <li>- als <i>pour</i> da</li> <li>- wobei <i>pour</i> da</li> </ul>
	<p><b>Adjectifs possessifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>confusion</i> sein/ihr</li> </ul>
	<p><b>Ponctuation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- virgule placée après le subordonnant</li> </ul>

## II Problèmes de genres, pluriels et orthographe

<b>Genres</b> <ul style="list-style-type: none"><li>* die Anfangspunkt</li><li>* der Tat</li><li>* der Anstalt</li><li>* der Hose</li><li>* der Dinge</li><li>* der Stunde</li><li>* das Zeitpunkt</li><li>* der Teile</li><li>* der Zeit</li><li>* der Element</li><li>* das Anfang</li></ul>	<b>Pluriels</b> <ul style="list-style-type: none"><li>* die Gewändte (pour die Gewänder)</li><li>* die Kleidungen</li><li>* die Materiale</li><li>* Details</li><li>* die Problemen</li></ul>
<b>Orthographe des verbes</b> <ul style="list-style-type: none"><li>* kamm (kam)</li><li>* besass (besaß)</li><li>* bestraft (bestraft)</li><li>* geschriehen</li><li>* verwächseln</li></ul>	<b>Orthographe des adjectifs, adverbess, pronoms et conjonctions</b> <ul style="list-style-type: none"><li>* persönlich</li><li>* dannach</li><li>* warscheinlich</li><li>* fals</li><li>* kaput</li><li>* trägig (dreckig)</li></ul>
	<b>Orthographe des noms</b> <ul style="list-style-type: none"><li>* der Spatziergang</li><li>* das Abendteuer</li><li>* die Rücckkehr</li></ul>

### III Problèmes de lexique

<p><b>Expressions de base non maîtrisées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- toujours est-il (*immer es ist; *es bleibt immer, dass; *die Tatsache liegt daran, dass, *daraus bleibt es übrig; *jedoch ist es...)</li> <li>- pour ainsi dire (* um zu sagen; * heraus zu sagen)</li> <li>- au milieu de (* im Mittel, *im Mitte, *in Mittel; * in dem Mittel; * in der Mitte; * mittel; * in der Mitte; *mittens)</li> <li>- au cas où (* in der Falle; *im Fall wo, * auf den Fall, wo)</li> <li>- malheureusement (*unglücklich; * heu)</li> <li>- s'apprêter à (* ich war bereit)</li> <li>- sans aucun doute (* ohne einzelne Zweifel; * ohne Zweifel; * mit ohne Zweifeln)</li> <li>- à moins que (* zumindest, dass)</li> <li>- au sein de (*innere des Gebäudes; *innerstens)</li> </ul>	<p><b>Gallicismes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* accusieren</li> <li>* der Filtre</li> <li>* das Règlement</li> <li>* die Residenten</li> <li>* meines Pantalons (!)</li> <li>* verpassen; repassieren (pour repasser!)</li> <li>* die Prokurerin</li> <li>* das Pensionat</li> <li>* provokieren</li> <li>* mit Precision</li> <li>* sie nervte sich gegen mich</li> <li>* alle meine Verzeihungen sagen</li> <li>* meine glatten Entschuldigungen präsentieren</li> <li>* in allen Fällen</li> <li>* disputieren</li> <li>* kontestieren</li> </ul>
<p><b>Confusions lexicales sur les noms</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- die Uhr <i>pour</i> die Stunde</li> <li>- der Bau <i>à la place de</i> die Einrichtung</li> <li>- die Gewesenheit <i>pour</i> die Anwesenheit</li> <li>- das Verderben; die Benutzung; die Übernützung <i>pour</i> die Verschwendung</li> <li>- die Sammlung <i>pour</i> die Reihe (von Problemen)</li> <li>- das Urteil ; die Richtung <i>pour</i> der Prozess</li> <li>- der Absatz <i>pour</i> der Artikel</li> <li>- der Eingestellte <i>à la place de</i> der Angestellte</li> <li>- die Regierung <i>pour</i> die Hausordnung</li> <li>- das Mittelalter <i>pour</i> Tiers-temps</li> <li>- die Gewöhnlichkeit <i>au lieu de</i> die Gewohnheit</li> <li>- die Nachfolge <i>pour</i> die Folge</li> <li>- der Irrtum <i>pour</i> der Fehler</li> <li>- die Folgerung <i>au lieu de</i> Folge/Reihe</li> <li>- der Missbrauch ; die Verbreitung; <i>pour</i> die Verschwendung</li> <li>- der Einwohner <i>pour</i> Bewohner</li> <li>- *meiner Ähnlichen <i>pour</i> meinesgleichen</li> <li>- die Spülmaschine <i>pour</i> die Waschmaschine</li> <li>- die Trage <i>pour</i> die Tragweite</li> </ul>	<p><b>* Anglicismes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* bei (<i>à la place de</i> von)</li> <li>* gultig, gültig (<i>pour</i> schuldig)</li> <li>* personal</li> <li>* die Hollchen (<i>pour</i> Löcher)</li> <li>* der Plumber</li> <li>* Event</li> <li>* Pocket</li> </ul> <hr/> <p><b>Barbarismes/créations de mots</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* grommeln (<i>pour</i> schimpfen)</li> <li>* Kuchenlei, * Brötschen; *das Bröt, *die Käckse,</li> <li>* die Morgenbrote (<i>pour</i> <i>biscottes</i>)</li> <li>* die Kindzeit</li> <li>* das Brotpulver, die Krummen, die Krümmer, * Stückschien ; Krümmer, * die Krümmel (<i>pour</i> die Krümel)</li> <li>* unvergeblich; *unentschuldigbar</li> <li>* unverweigbar, * unstreibar; * unzeifelbar, * unwiderspruchbar ; unentsprichtbar, * unbestreichbar (<i>pour</i> unstrittig, unbestreitbar)</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- die Verhaltung <i>pour</i> das Verhalten</li> <li>- die Wanderung ; die Ballade <i>pour</i> der Spaziergang</li> <li>- das Verschwinden <i>au lieu de</i> das Verschwinden</li> <li>- die Weste <i>pour</i> die Jacke</li> <li>- der Rücktritt <i>pour</i> die Rückkehr</li> <li>- die Kleinigkeit <i>pour</i> die Einzelheit</li> <li>- die Vergebungen <i>pour</i> die Sachen</li> <li>- die Kleider ; die Bezüge <i>pour</i> die Wäsche</li> <li>- die Handtasche <i>pour</i> die Hosentasche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* mischeln (<i>à la place de</i> mischen)</li> <li>* skandalisch</li> <li>* der Putzagent, *der Gewaschtmann, *der Menschputzer, *der Saubermann, der Sauberagent, der Reinigungsbeamte; der Putzemann</li> <li>* die Versauberung ; Besäuberung (Säuberung)</li> <li>* die Spazierung, * der Spaßiergang</li> <li>* Zeitmiss (<i>pour</i> Zeitmangel)</li> <li>* vertappeln</li> <li>* die Regelliste</li> </ul>
<p><b>Confusions lexicales sur les adjectifs, adverbos et pronoms</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* geeisert ; aufgebüht (<i>pour</i> gebügelt)</li> <li>* Beinkleidung <i>pour</i> Hose, * die Höse</li> <li>* achtlich (<i>pour</i> „soigneusement“)</li> <li>* der Anstartpunkt; *der Punkt des Abfahrts</li> <li>* auf/warten <i>pour</i> erwarten</li> <li>* empörllich ; * schandervoll</li> <li>* das Altenhaus</li> <li>* vertäuschen</li> <li>* die Verhaltung</li> <li>* die Zurückkehr, * die Ruckkehr</li> <li>* die Beweisung</li> <li>* die Versporung, * die Verderbung, * die Fistheit ; die Übernützung (<i>pour</i> Verschwendung)</li> <li>* schadlich (leider)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- kümmerlich <i>à la place de</i> sorgfältig</li> <li>- vielfältig <i>pour</i> sonstig</li> <li>- ausdrücklich ; scheinbar; angeblich; aussehend <i>pour</i> sichtlich</li> <li>- üblich <i>au lieu de</i> übel</li> <li>- schade <i>pour</i> leider</li> <li>- ganz ; voll <i>pour</i> alle</li> <li>- allenfalls <i>au lieu de</i> jedenfalls</li> <li>- nur <i>pour</i> erst</li> <li>- unvermeidlich; allmächtig <i>pour</i> unwiderlegbar</li> <li>- erst <i>pour</i> zuerst</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* das/ der Gebaut (<i>pour</i> das Gebäude)</li> <li>* die Lapponen (<i>pour</i> die Lumpen)</li> <li>* traurigerweise</li> <li>* gemarkt</li> <li>* schaudervoll</li> <li>* meines Missetats</li> <li>* die Eingreifferin</li> <li>* unvorgesucht</li> <li>* geländert (<i>pour</i> gelandet)</li> <li>* die Waschenmaschine</li> <li>* die Weit; die Großigkeit (<i>pour</i> Tragweite)</li> <li>* die Taschenhosen</li> <li>* der Vollkäcksenhose</li> <li>* dergleich (<i>pour</i> somit)</li> <li>* trügig machen, * verschmützigon (<i>pour</i> souiller)</li> <li>* die Wesenheit ; die Wesendheit (<i>pour</i> die Anwesenheit)</li> </ul>
<p><b>Confusions lexicales sur les verbes</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- fördern <i>à la place de</i> fordern</li> <li>- an/stecken <i>pour</i> stecken</li> <li>- auf/suchen <i>pour</i> durchsuchen</li> <li>- schimpfen; schmutzen; an/stecken <i>pour</i> beschmutzen</li> <li>- an/zeichnen <i>pour</i> mit +D versehen</li> <li>- warten <i>pour</i> erwarten</li> <li>- verschmelzen; mischen; um/wechseln ; verschwinden ; wechseln <i>pour</i> verwechseln</li> <li>- überhäufen <i>pour</i> an/häufen</li> <li>- ein/kleiden; auf/ziehen ; ein/tragen <i>pour</i> an/ziehen</li> <li>- ausgezogen <i>pour</i> entnommen</li> <li>- sich nähern <i>pour</i> sich ernähren</li> <li>- verschulden; vor/werfen <i>au lieu de</i></li> </ul>	

<p>beschuldigen</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- schaden <i>pour</i> beschädigen</li> <li>- erlauben <i>pour</i> verursachen</li> <li>- mit/teilen <i>pour</i> teil/nehmen</li> <li>- verpassen; passen; besorgen; prügeln <i>pour</i></li> </ul> <p>bügeln</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ein/klagen ; verursachen <i>pour</i> an/klagen</li> <li>- bewähren <i>pour</i> besitzen</li> <li>- sich ein/bilden <i>pour</i> sich vor/stellen</li> <li>- ein/fallen <i>pour</i> landen</li> <li>- prügeln <i>pour</i> bügeln</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* das Gerech</li> <li>* andererseits</li> <li>* die Marotze</li> <li>* persönlich</li> <li>* bestraft</li> <li>* in den Löschel meines Höses;</li> <li>* die Justizmeistering, * Staatsanwältin</li> <li>* meine Aussehen-Menschen</li> <li>* die Wasche; die Gewäsche</li> <li>* erfüllt</li> <li>* erleidigt</li> <li>* hasslich</li> <li>* unaufhorbar</li> <li>* vielerlei</li> <li>* aufschlussreichlich</li> <li>* die Gewöhnheit</li> <li>* die Verantwortung</li> <li>* Waschmaschine</li> <li>* die Monnate</li> <li>* der Feller (Fehler)</li> </ul>
<p><b>Mécompréhension du français</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- non content de (ärgerlich; *nicht froh; *nicht vergnügt; *zufrieden; *da ich unglücklich war; * sie waren aufgeregt; * nicht zu zahlen, dass; * ohne zu betrachten, dass; * im Wut, weil* davon nicht begeistert)</li> <li>- pour ainsi dire (* genauer gesagt)</li> <li>- une dénommée "Jacqueline" (* eine sogenannte Jacqueline)</li> <li>- en <i>découdre</i> (* die Dinge wissen; die Situation erläutern)</li> </ul>	
<p><b>Stratégies d'évitement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>biscottes</i>: *die trocken gebackenen und geschnittenen Brötchen (<i>biscottes</i>)</li> <li>- <i>m'en sortir autrement</i> (*eine andere Lösung finden; * mich mit der Situation anders erleichtern)</li> <li>- <i>la procureure était lancée</i> (*fing...an, * sie war bereits)</li> <li>- <i>la poche de mon pantalon</i> (* das Loch für die Hände von meinem Hose)</li> <li>- <i>confondre</i> (* nicht unterscheiden)</li> <li>- der für das Putzen zuständige Angestellte; - - der Mann, der alles *reinet</li> <li>- <i>la procureure</i>: *die Verantwortliche des Urteils</li> <li>- ... <i>était lancée</i>: * hatte... losgebracht; * hatte angefangen</li> </ul>	



## 5 Proposition de traduction

### *Das dritte Lebensalter/Der letzte Lebensabschnitt*

Gestern, als<sup>1</sup> der ersehnte Zeitpunkt des Spaziergangs<sup>2</sup> gekommen war und ich dabei war<sup>3</sup>, meine Jacke überzuziehen<sup>4</sup>, wurde ich von einer gewissen „Jacqueline“ ausgeschimpft<sup>5</sup>– Rückkehr in die Kindheit<sup>6</sup>– (oder vielleicht hieß sie Catherine, diese beiden Vornamen verwechsle ich immer<sup>7</sup>). Wie dem auch sei<sup>8</sup>, die Frau/Dame beschuldigte mich – und das war<sup>9</sup> der Ausgangspunkt meines Prozesses –, den Zwieback meines Frühstücks in meine(n) Hosentaschen gestopft<sup>10</sup> zu haben. Eine abscheuliche<sup>11</sup> Angewohnheit<sup>12</sup>.

Ich würde mich nicht nur nicht ausreichend<sup>13</sup> ernähren und somit zu einer „skandalösen“ Verschwendung beitragen, so die Frau<sup>14</sup>, (sondern) das Vorhandensein des Zwiebacks in meinen Taschen habe eine ganze Reihe (von/an) Unannehmlichkeiten verursacht/mit sich gebracht<sup>15</sup>, deren Konsequenzen/Folgen ich nicht zu ermesen schiene<sup>16</sup> und es gelte nun, mich darüber<sup>17</sup> ausführlich<sup>18</sup> zu informieren<sup>19</sup>.

Da (es) die Hausordnung<sup>20</sup> vorsehe, dass „die persönliche Wäsche innerhalb der Einrichtung gewaschen und gebügelt wird“, sei meine mit Zwieback beladene Hose mitten in der Wäsche der anderen gelandet, ohne zuvor durchsucht worden zu sein<sup>21</sup> (aus Zeitmangel, sagte sie mir, „stellen Sie sich vor, wir müssten das für alle/jeden tun“, usw., usw.).

So habe meine Hose die Lumpen meinesgleichen<sup>22</sup> mit Krümeln beschmutzt<sup>23</sup> und hätte ohne Zweifel/zweifelsohne die (sozusagen neue) Waschmaschine des (Heimes) *Tiers-Temps*, die so gut wie neu war – da erst vor einigen Monaten angeschafft<sup>24</sup>– beschädigt<sup>25</sup>, hätte die Reinigungskraft<sup>26</sup> in Folge dessen/danach keine Filtersäuberung durchgeführt<sup>27</sup>. Die Sache sei unverzeihlich und dürfe nicht wieder vorkommen. Da/Weil mir das ganze Ausmaß des Fehlers deutlich/klar wurde, dessen ich mich ohne es zu merken<sup>28</sup> schuldig gemacht hatte<sup>29</sup>, und da ich es für unmöglich hielt, aus der Sache anders herauszukommen<sup>30</sup>, war ich (fest) entschlossen, mich schlicht dafür zu entschuldigen<sup>31</sup>. Bedauerlicherweise<sup>32</sup> kam ich nicht dazu. Sichtlich erfreut, sich mit mir anzulegen<sup>33</sup>, war die Staatsanwältin nicht mehr aufzuhalten.

---

<sup>1</sup> / Als gestern

<sup>2</sup> / die erwartete Zeit des Spaziergangs

<sup>3</sup> / im Begriff war

<sup>4</sup> / in meine Jacke zu schlüpfen

<sup>5</sup> / gescholten/angefahren/angeraunzt

<sup>6</sup> / zurück in die Kindheit

<sup>7</sup> /ich neige dazu, diese beiden Namen zu verwechseln

<sup>8</sup> /Wie auch immer

<sup>9</sup> /und hier lag

<sup>10</sup> / angehäuft/ hineingesteckt/ gehörtet

<sup>11</sup> / verabscheuungswerte/ verabscheuungswürdige

<sup>12</sup> / Eigenart/ Marotte

<sup>13</sup> / unzureichend

<sup>14</sup> / fuhr sie fort / sagte sie mir

<sup>15</sup> / sondern ich hätte mit der Präsenz des Zwiebacks in meinen Taschen auch eine ganze Reihe Scherereien/Unannehmlichkeiten ausgelöst,

<sup>16</sup> /scheinen würde

<sup>17</sup> /über sie

<sup>18</sup> /in aller Ausführlichkeit/ eingehend

<sup>19</sup> / und über die es mich nun eingehend aufzuklären/zu informieren gelte

<sup>20</sup> / Regelung/Vorschrift

<sup>21</sup> / ohne vorher durchsucht worden zu sein

<sup>22</sup> / die Lumpen meiner Mitmenschen

<sup>23</sup> / besudelt

<sup>24</sup> / da sie erst vor wenigen Monaten erworben/erstanden worden war

<sup>25</sup> / in Mitleidenschaft gezogen

<sup>26</sup> / der Gebäudereiniger/das Reinigungspersonal

<sup>27</sup> / keine Filterreinigung vorgenommen

<sup>28</sup> / ohne mir dessen bewusst zu sein

<sup>29</sup> / den ich mir ohne es zu merken hatte zu Schulden kommen lassen

<sup>30</sup> / und der Ansicht war, dass ich anders nicht wieder aus der Sache herauskommen würde

<sup>31</sup> /einfach dafür um Entschuldigung zu bitten

/ mich vielmals zu entschuldigen

/ mich ganz einfach dafür zu entschuldigen

/ demütig um Entschuldigung zu bitten

<sup>32</sup> /Leider

<sup>33</sup> /sich einmal auslassen zu können

Sie teilte mir mit<sup>1</sup>, – sollte ich in Erwägung ziehen<sup>2</sup>, ihre Anschuldigungen in Frage zu stellen<sup>3</sup> – dass sie, da die persönliche Wäsche sorgfältig mit den Namen der Heimbewohner versehen sei (Paragraph 1.2.2 der Hausordnung, Teil des Kapitels/Abschnitts „Wäsche und sonstige Ausstattung“) in Form meiner mit „S.B.“ markierten Hose den unwiderlegbaren Beweis in den Händen halte<sup>4</sup>.

## Oral

### Série Lettres et arts - Analyse d'un texte hors programme

Le texte tiré provenait de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et abordait la tendance à voter pour le parti Alternative pour l'Allemagne (AfD) à partir des propos du député CDU Marco Wanderwitz (secrétaire d'État parlementaire auprès du ministre fédéral de l'Économie et de l'Énergie, et délégué du gouvernement fédéral chargé des nouveaux *länder*), qui établissaient un lien entre la dictature en RDA et le comportement des électeurs en Allemagne de l'Est aujourd'hui<sup>5</sup>.

Le jury a su apprécier une langue fluide et un exposé fondé sur des connaissances de l'histoire de l'Allemagne et sur l'actualité politique. La prestation entendue cette année a encore montré la solidité et la qualité de la préparation à cette épreuve.

Dans la mesure où le nombre de candidats à la session 2021 ne permet pas de revenir en détail sur les prestations, le jury souhaite avant tout rappeler trois points en ce qui concerne l'épreuve.

Au niveau de la langue, le jury a conscience qu'il s'agit d'une épreuve de non-spécialistes et valorise la capacité des candidats à présenter un exposé fluide et à échanger avec le jury, sans pénaliser outre mesure les erreurs grammaticales ou lexicales ponctuelles qui pourraient se glisser dans le propos. En revanche, le jury conseille de veiller en particulier aux genres des mots nécessairement employés dans un oral sur texte de presse, par exemple *der Artikel* (au lieu de *das*), ainsi qu'à la correction des tournures et expressions récurrentes permettant de décrire, commenter et évaluer un texte.

Comme pour toute épreuve, il est important d'annoncer et d'exposer clairement la structure de l'analyse.

Enfin, le jury tient à rappeler qu'il s'agit d'une épreuve sur l'actualité des pays germanophones portant sur le système politique, la société, l'économie et la culture. Au moment de l'exposé, il est important de dégager les liens qui peuvent exister entre les points abordés dans le texte et l'actualité allemande. De même, les rappels historiques sont bienvenus lorsqu'ils servent à éclairer et mettre en perspective le sujet étudié, mais ils doivent toujours être subordonnés au souci de contextualiser le propos, et ne doivent en aucun cas faire l'objet d'un développement indépendant du thème traité dans le texte de presse.

Le jury espère que ces remarques permettront aux futurs candidats d'orienter leurs efforts de la manière la plus efficace possible et d'aborder cette épreuve avec sérénité et confiance, sachant que la maîtrise d'une langue comme l'allemand peut constituer un réel atout dans leurs études littéraires.

### Série Langues Vivantes – Explication d'un texte d'auteur sur programme (LV1)

Cette année, l'épreuve d'explication d'un texte littéraire s'est caractérisée par un nombre restreint d'admissibles, nombre qui s'est encore réduit au dernier moment, puisque deux candidates sur sept ne se sont pas présentées aux épreuves orales. Les textes tirés se répartissaient entre les trois auteurs au programme. Il s'agissait des extraits suivants :

Eichendorff: *Heimkehr*, p. 28-29 ; *Zauberblick et Kaiserkrone und Päonien rot*, p. 94-95.

---

<sup>1</sup> /wies mich darauf hin

<sup>2</sup> / falls ich in Erwägung zöge

/ sollte mich die Lust befallen

<sup>3</sup> ihre Anschuldigungen anzufechten

<sup>4</sup> / den unwiderruflichen Beweis in ihrem Besitz habe

/ als unwiderlegbaren Beweis meiner Tat meine mit „S.B.“ markierte Hose in den Händen halte

<sup>5</sup> <https://www.faz.net/aktuell/politik/inland/ost-ministerpraesidenten-treffen-merkel-widerspricht-wanderwitz-17370721.html>

Anna Seghers: *Ausflug der toten Mädchen*, p. 9 „Mit diesem Namen“ à p. 11 „...behalten hatte.“ ; *Das Ende*, p. 84: „Das Männlein sah schmierig aus...“ à p. 87: „Noah“.

Lessing: *Minna von Barnhelm* II. Aufzug, 1. Auftritt, p. 23 : de „Es sind nicht alle Offiziere Tellheims“ à p. 25 : „Herein!“

Les notes obtenues ont été les suivantes (sur 20) : 16, 15, 13, 09, 05.

Les meilleures notes récompensent des prestations au cours desquelles les candidates ont su, dans un allemand fluide et globalement correct, rendre compte d'une lecture précise de l'extrait proposé, en dégager les articulations et les enjeux, commenter les expressions les plus pertinentes au regard de la problématique de l'auteur, expliciter les allusions. A l'inverse, les notes basses sanctionnent un allemand insuffisant, une absence de méthode et de perspective interprétative, des approximations (quand il est, par exemple, explicitement question d'un arbre dans un jardin, on ne peut pas parler de forêt), des affirmations curieuses et non fondées (la jeune femme aperçue en rêve dans un poème d'Eichendorff aurait une dimension religieuse parce que sont évoqués ses longs cheveux blonds...), voire des contresens. Le temps imparti pour l'exercice est manifestement maîtrisé, même si l'introduction d'une candidate a dépassé les sept minutes, ce qui est un peu long.

Le poème *Zauberblick* d'Eichendorff proposé avec *Kaiserkrone und Päonien rot* se prêtait à une explication somme toute a priori facile pour qui s'est un tant soit peu familiarisé avec la poésie romantique, son langage, son esthétique, son idéalisation du passé, notamment médiéval, sa valorisation du rêve et de l'imagination, sa dimension chrétienne et idéaliste. Les deux poèmes constituaient pour ainsi dire un concentré de thèmes et de motifs romantiques facilement identifiables, la difficulté proprement dite étant de hiérarchiser et d'organiser les nombreux points susceptibles d'être mis en relief. Les deux poèmes sont reliés par le même champ lexical de l'enchantement du monde (« *Zauberblick* » et « *verzaubert* »), programme éminemment romantique que l'on retrouve chez Friedrich Schlegel – « *Der Buchstab ist der echte Zauberstab* » – et plus précisément chez Eichendorff (que l'on songe aux célèbres vers sur lesquels se termine le poème *Wünschelrute* : « *Und die Welt hebt an zu singen/ Triffst du nur das Zauberwort* ». Le poème *Zauberblick*, qui présente une structure de récit de rêve, accumule les *topoi* romantiques : le château fort en ruine, vestige d'un moyen âge idéalisé et image d'une totalité harmonieuse qui n'est plus présente que sous la forme de la trace, la vision onirique d'une figure féminine mystérieuse, la fenêtre comme seuil où se joue la dialectique, typique du romantisme tardif, de l'attirance pour le lointain et du sentiment de sécurité procuré par l'espace clos, l'oscillation entre réalité et rêve, etc. Le poème *Kaiserkrone und Päonien rot* a recours également à des éléments et un vocabulaire éminemment romantiques : la femme comme figure de l'art et de la musique, la nostalgie du passé, l'intuition troublante d'avoir vécu une vie antérieure, l'utilisation de l'adjectif « *wunderbar* », etc. Pour réussir un tel exercice, il faut bien entendu un minimum de connaissances sur le romantisme : le jury a été très étonné d'entendre une candidate affirmer qu'Eichendorff était un poète très croyant, *contrairement aux autres auteurs romantiques*, ce qui trahit une méconnaissance totale de ce qu'est le romantisme allemand, avec sa vision profondément chrétienne et son aspiration à une totalité universelle, qui a conduit plusieurs romantiques protestants à se convertir au catholicisme. Mais il faut aussi bien évidemment un minimum de connaissances lexicales : la candidate qui a expliqué *Zauberblick* ignorait le sens du terme « *Burg* » qu'elle avait compris dans le sens de « *bourg* », ce qui l'a conduite fatalement à un contre-sens.

Faut-il rappeler qu'il est absolument nécessaire de bien préparer les textes, et ce, dès l'été qui précède l'année de khâgne ? Les textes au programme à la session 2021 n'étaient pas excessivement longs, et s'il est pardonnable d'ignorer ce qu'est une « *Kaiserkrone* », appelée aussi « *couronne impériale* » en français (le verbe « *blühen* » permettait de comprendre qu'il s'agissait d'une fleur), le jury considère qu'à l'heure d'internet, où il suffit d'entrer un mot ou un nom dans un moteur de recherche pour obtenir en quelques secondes des informations précises, certaines ignorances ne sont pas acceptables. Dans la nouvelle d'Anna Seghers *Das Ende*, le petit homme qui porte sur sa veste un aster jaune (on aurait pu rappeler au passage que le mot « *aster* » signifie en grec et en latin « *étoile* »), cherchant à découvrir le passé de Zillich, le provoque en sifflant alternativement des « *Schlager* » d'avant-guerre (le terme était inconnu de la candidate qui avait à commenter le passage), des chants nazis, dont le « *Horst-Wessel-Lied* », et le chant le plus connu du mouvement ouvrier allemand « *Brüder, zur Sonne, zur Freiheit!* », entonné tant par les sociaux-démocrates que les communistes. On pouvait ignorer l'origine exacte du chant auquel il est fait allusion dans l'expression « *Judenblut* » – encore qu'une vérification rapide durant l'année sur un moteur de recherche permettait d'identifier l'allusion, il s'agit du « *Heckerlied* » de la révolution de 1848 en pays de Bade, détourné et réécrit par les nazis. En revanche, « *le Horst-Wessel-Lied* », hymne des SA et du NSDAP qui rend hommage à Horst Wessel, un militant nazi abattu par un communiste, omniprésent dans la vie quotidienne sous le nazisme, aurait dû être connu et commenté. Se pose ainsi, au-delà des textes proprement dits, la question d'un degré minimal de culture générale indispensable quand on entend expliquer un texte littéraire. Il est dommage aussi que le candidat ou la candidate ne pense pas à se servir des connaissances acquises dans d'autres disciplines, notamment en littérature française : les comédies du répertoire classique français construisant le parallèle maître-valet, ou maîtresse-servante, sont légion, à commencer par Molière ou Marivaux, et elles auraient pu inspirer l'analyse

de la scène de *Minna von Barnhelm*, où Lessing, parfait connaisseur de la tradition théâtrale européenne, a recours à des procédés similaires, avec la même efficacité dramatique et comique (jeu de contrastes, contrepoint comique au traitement sérieux du sujet, mise en valeur de l'esprit de Franziska, vivacité de l'échange)... On ne saurait trop conseiller aux candidats de rester en alerte et de maintenir leur curiosité en éveil, de vérifier systématiquement, au cours de leurs lectures, tel nom, telle référence, d'identifier telle allusion rencontrée dans un texte. On recommandera en particulier de consulter, indépendamment de toute croyance personnelle, le plus régulièrement possible l'Ancien et le Nouveau Testament dans la traduction modernisée de Luther, texte si important pour toute la culture et la langue allemande. Comment comprendre tant de textes de Brecht – pour ne citer qu'un exemple – auteur athée et marxiste, mais héritier des deux confessions luthérienne et catholique, sans un minimum de références bibliques ? Dans le poème *Heimkehr*, les vers « Ihm log die schöne Ferne/ Nun endlich will er rasten hier/Er klopft an seines Vaters Tür » sont une allusion transparente à la parabole du Retour de l'enfant prodigue (*Gleichnis vom verlorenen Sohn*, Luc 15, 11-32). L'identification de cette référence biblique (source d'inspiration féconde pour tant d'artistes et d'œuvres majeures, du tableau de Rembrandt à l'interprétation rilkeenne à la fin de *Malte Laurids Brigge*) était importante pour la compréhension globale du poème, qui montre que le retour annoncé dans le titre dépasse celui de la parabole de Jésus, pour désigner le retour à la demeure de l'autre « père », Dieu.

Rappelons enfin, comme toutes les années précédentes, combien il est important de prendre au sérieux l'entretien qui suit l'explication de texte. Il s'agit d'un dialogue bienveillant avec le jury qui a pour but de combler d'éventuelles lacunes, de corriger certaines affirmations erronées ou imprécises. Cette année encore, le jury a été amené à réévaluer son appréciation d'une prestation à la suite de l'entretien, au cours duquel la candidate s'est efforcée avec sincérité de répondre aux questions et de préciser certains points.

L'expression allemande peut être encore largement améliorée : le jury a entendu, même dans les meilleures prestations, des fautes sur des termes ou des tournures de base. Trop souvent les adjectifs/adverbes en -isch (comme « symbolisch », « lakonisch », « idyllisch ») ou bien la préposition « zwischen » [ʃ] sont prononcés avec un « Ich-Laut » [ç]. Les mots d'origine française sont trop fréquemment calqués sur la prononciation française, on entend, par exemple, des nasales dans « Kompliment », « Korrespondenz », « Konfrontation », « Situation ». Par ailleurs, la longueur ou la brièveté des voyelles n'est pas toujours maîtrisée : le o long de « Lob » [ˈlo:p] « Wohl » [ˈvo:l] prononcé en o bref [ˈvɔl], le e long de « hebt » [ˈhe:pt] prononcé en e bref, ou à l'inverse, le e bref, ouvert [ɛ] de « Stelle » prononcé en e long [e:]. Rappelons que « der Vers » [f] ne se prononce pas [v].

Certains termes indispensables à tout commentaire ont donné lieu à des erreurs de genre, comme « der\* Element », « der\* Argument », « der\* Rückkehr » (au nominatif) ; « das Teil » et « der Teil » sont confondus ; « Gedichten » n'est pas un nominatif ; « le parallèle » ne se dit pas « der Parallel\* » mais « die Parallele », « sich klagen » est un gallicisme. Les candidats ont intérêt à constituer un petit répertoire des formules et tournures usuelles en prévision de l'épreuve.

Enfin, les explications n'ont pas été exemptes de fautes de grammaire, de construction ou de syntaxe : « dank » suivi du nominatif ; « als ob wäre er \* » ; terme à l'accusatif en fonction sujet (« Einen Bruch wird eingeführt \* ») ; « zu Hause führen\* » ; « gedenkt\* » utilisé comme participe passé de « denken » ! ; « entstammen », « entsprechen » suivi de l'accusatif.

Il est difficile, avec un nombre réduit de candidats, de formuler des conclusions de vaste envergure. Le format du concours de la session 2020, amputé de l'ensemble des épreuves orales, et le protocole sanitaire strict de cette année ont confronté les candidats et les candidates à des difficultés inédites, sans que pourtant la qualité des prestations en soit notablement affectée, grâce à la vigilance et à la mobilisation de tous et toutes. De manière générale, le jury recommande aux candidats et candidates de faire porter leur effort sur l'organisation méthodique de leur explication, en particulier sur la construction d'un axe d'interprétation structurant, auquel il faut rapporter toutes les remarques de détail. La rigueur et la précision de l'analyse sont en effet les qualités que le jury valorise en priorité lorsqu'il évalue la prestation. Le jury attire l'attention encore sur la nécessité d'œuvrer, sur le long terme, à se doter d'une solide culture générale en étudiant soigneusement les textes au programme, dans l'horizon de leurs contextes et cadres de référence. Le jury souhaite, enfin, que les remarques et recommandations formulées ici permettent aux futurs candidats et candidates de se préparer efficacement à l'épreuve et de suivre, dans l'approfondissement de leur travail d'explication des textes au programme, le chemin d'une réflexion personnelle dont on a entendu l'écho dans les meilleurs exposés.

## **Série Langues vivantes - Analyse d'un texte hors programme (LV1)**

Cette année, sept candidates étaient admises aux épreuves orales. Cinq candidates se sont effectivement présentées à l'épreuve. Au regard des prestations entendues, le jury a attribué des notes qui vont de 15/20 à 20/20 (moyenne : 16,6/20).

Avant toute autre chose, le jury aimerait souligner la qualité des prestations entendues cette année. Toutes les candidates ont présenté des exposés convaincants, aussi bien sur le plan linguistique qu'au niveau de l'analyse et du commentaire du texte soumis. L'investissement des candidates dans leur travail ainsi que la qualité de leur préparation était manifeste, et le jury exprime son appréciation de cet état de fait – surtout au sortir d'une année compliquée et après une édition du concours sans épreuves orales.

Les textes tirés par les candidates portaient :

- sur la polémique autour de la reconstruction partielle du château des Hohenzollern au centre de Berlin et surtout autour de la décision d'en faire un « musée des cultures du monde » sans réfléchir ou problématiser la question de l'héritage culturel et de l'origine des objets exposés.<sup>1</sup>
- sur le débat au Bundestag à propos des demandes de dédommagement de la part des Hohenzollern à la suite de leur expropriation en 1945 par les autorités soviétiques et sur les reconfigurations politiques que ce sujet induit.<sup>2</sup>
- sur le procès de l'auteur de l'attentat de Halle (octobre 2019) et sur la fonction d'un tel procès dans le travail de mémoire individuel (celui des victimes) et collectif.<sup>3</sup>
- sur le « scandale des masques » qui, en pleine pandémie, a concerné certains députés CDU/CSU au Bundestag. L'article pointe toutefois qu'au-delà de ce scandale précis, la problématique du rapport entre monde politique et monde économique est plus générale et que la solution espérée par l'instauration d'un registre des lobbys (porté par Die Grünen, FDP et Die Linke – et que le SPD a finalement imposé à la CDU) semble ne pas donner satisfaction lorsqu'il s'agit de corruption active, comme dans le cas présent.<sup>4</sup>
- sur le procès fait à Franco A., officier de la Bundeswehr arrêté en Autriche avec une arme à feu et que l'on soupçonne d'avoir eu l'intention de commettre un attentat, déguisé en demandeur d'asile. L'article se penche sur la déclaration faite par l'accusé en ouverture du procès, sur la nature politique de son argumentation et sur les aspects particulièrement embarrassants de son cas, qu'il laisse volontairement dans l'ombre.<sup>5</sup>

Sur le choix des textes, le jury aimerait rappeler deux points :

Premièrement, tous les thèmes structurants de l'actualité en Allemagne, en Suisse ou en Autriche entre deux sessions du concours sont susceptibles de donner lieu à un sujet. Ceux de l'été 2020 auraient donc très bien pu faire l'objet d'un texte à commenter. Ce ne fut pas le cas parmi les textes tirés, mais le jury aimerait en souligner à nouveau la possibilité.

Deuxièmement, le jury puise ses textes dans des journaux généralistes de qualité en diversifiant les sources autant que possible. Cette année, pourtant, les hasards du tirage ont fait que trois articles sur les cinq effectivement tirés étaient issus du *Spiegel*. Cela ne reflète en rien la diversité de l'ensemble de l'échantillon retenu par le jury.

Cela étant dit, le jury a eu le plaisir d'entendre des présentations qui attestaient une bonne connaissance de l'actualité germanophone chez les candidates. Et même si certains événements ponctuels avaient pu échapper à la préparation, comme la reconnaissance du génocide contre les Hereros et les Namas, la candidate interrogée sur ce sujet n'en fut pas déstabilisée et sut resituer avec pertinence les enjeux de la question coloniale en Allemagne et les problématiques de mémoire collective.

---

<sup>1</sup> Tobias Rapp, „Die grundlegenden Fehler des Humboldt-Forums. Warum das Berliner Fake-Schloss in seiner jetzigen Form nicht zu retten ist“ (Der Spiegel, 20/2021, 17.05.2021); URL: <https://www.spiegel.de/kultur/humboldt-forum-warum-das-berliner-fake-schloss-in-seiner-jetzigen-form-nicht-zu-retten-ist-a-3b6a2c2e-0002-0001-0000-000177514672>.

<sup>2</sup> Dirk Kurbjuweit, „Hohenzollern-Debatte im Bundestag: Näher waren sich Union und Rechtspopulisten selten“ (Spiegel.de, 16.01.2021); URL: <https://www.spiegel.de/politik/deutschland/hohenzollern-debatte-im-bundestag-ein-hauch-von-weimar-in-der-berliner-republik-a-6c8a93b7-0385-4668-9406-dc51a8e3172c>.

<sup>3</sup> Annette Ramelsberger, „Urteil im Halle-Prozess: Fanal der Gerechtigkeit“ (Süddeutsche Zeitung, 21. 12. 2020); URL: <https://www.sueddeutsche.de/politik/halle-attentat-prozess-urteil-1.5155171>.

<sup>4</sup> Florian Gathmann et al., „Geschäfte von Abgeordneten der CDU und CSU. So will die Union den Maskenskandal loswerden“ (Spiegel.de, 09. 03. 2021); URL: <https://www.spiegel.de/politik/deutschland/masken-affaere-in-cdu-und-csu-wie-die-union-den-skandal-loswerden-will-a-2e59ed37-86de-4439-8407-da96df97d425>.

<sup>5</sup> Anna-Sophia Lang, Prozess gegen Franco A. Ein erfundenes Leben (F.A.Z., 25. 05.2021); URL: <https://www.faz.net/aktuell/rhein-main/prozess-gegen-franco-a-ein-erfundenes-leben-17358156.html>  
<https://www.spiegel.de/politik/deutschland/afd-nach-video-skandal-um-heinz-christian-strache-ablenken-und-aussitzen-a-1268355.html>

Par le passé, le jury a eu l'occasion de se féliciter de la maîtrise manifeste du format de l'épreuve de la part des candidates. Cette année également, les consignes de temps ainsi que les consignes de forme furent pleinement respectées. Concernant le format précis de l'exposé, le jury rappelle qu'il admet aussi bien le format « classique » (avec une introduction, une problématisation et un certain nombre de parties qui en découlent), que le format plus « anglo-saxon » (avec un résumé plus ou moins étoffé avant la problématisation). L'accent reste mis toutefois sur la nécessité de bien analyser le texte et de ne pas prendre ce dernier comme simple prétexte à un exposé thématique. Mais là encore, le jury ne peut que constater que ce ne fut pas le cas cette année.

Enfin, rappelons que les discussions avec le jury correspondent à l'intention d'offrir aux candidates la possibilité de clarifier ou d'approfondir certains points de leur exposé. Ces moments d'échange sont essentiels et ils peuvent influencer sur la note finale, car ils permettent au jury de clarifier les connaissances et la lecture d'une candidate, voire de la pousser à modifier ou élargir sa réflexion. On ne peut donc qu'encourager les futurs candidates et candidats à consacrer la même énergie à ces échanges qu'à l'exposé en tant que tel.

Au regard du petit nombre de candidates, le jury se retient d'émettre des critiques trop précises sur les erreurs commises. D'autant plus que ces erreurs furent peu nombreuses et, pour la plupart, causées par le stress du passage de l'épreuve. Au contraire, le jury aimerait souligner une nouvelle fois la qualité linguistique de l'ensemble des prestations. Toutes les candidates ont su développer une argumentation nuancée et complexe.

## **Série Langues vivantes - Analyse d'un texte hors programme (LV2)**

Dix-huit candidates et candidats ont été admissibles cette année à l'épreuve orale d'analyse d'un texte hors programme en allemand LV2, et seize se sont présentés à l'épreuve. Ces chiffres sont équivalents à ceux de la précédente épreuve, celle de 2019 (en l'absence d'épreuve orale en 2020) : ainsi, il y a deux ans, dix-huit avaient été admissibles et dix-sept s'étaient présentés à l'épreuve. Pour la présente session, les notes, qui s'échelonnent entre 4,5 et 17/20, couvrent l'ensemble du spectre. La moyenne est de 10,59/20, c'est-à-dire inférieure à celle de l'épreuve précédente en 2019 (11,35/20). Les prestations insatisfaisantes ont été pénalisées par une note en dessous de la moyenne (8 candidats, soit la moitié). Trois candidates présentaient un niveau manifestement supérieur à la moyenne des candidats : le jury leur a attribué la note, respectivement, de 17, 17 et 16/20 pour leurs prestations de grande qualité. Les notes se répartissent de la façon suivante (note sur /20) : 17 (2), 16 (1), 15 (1), 13 (1), 12 (1), 11 (1), 10 (1), 9 (3), 8 (1), 7 (1), 6 (2), 4,5 (1).

Les sujets pour cette épreuve étaient des articles de presse comprenant entre 3000 et 4000 signes et portant sur des sujets d'actualité : la moitié d'entre eux étaient issus de la presse allemande : *FAZ* (4), *Die ZEIT* (2), *Süddeutsche Zeitung* (SZ) (1), *Der Tagesspiegel* (1), et l'autre moitié de la presse autrichienne, avec *Die Presse* (3) ou *Der Standard* (2), ou suisse, avec la *Neue Zürcher Zeitung* (3).

De manière générale, sur la forme, le jury a été très sensible à la correction de l'allemand ainsi qu'à l'effort pour proposer une langue idiomatique, un vocabulaire riche, et l'a valorisé dans l'évaluation finale. Il a, à l'inverse, été parfois surpris de la récurrence de certaines erreurs, particulièrement la fréquence (croissante, à relire les rapports des sessions précédentes) des anglicismes (*in general, still, \*nicht jetzt* pour *noch nicht*, etc.) et l'érosion manifeste des marques de déclinaison (soit absentes, soit employées souvent de manière erratique). Sur le fond, les efforts pour relier le texte de manière pertinente à des thèmes d'actualité, ou importants pour l'actualité ont été très appréciés, surtout quand ils n'étaient pas directement mentionnés dans le texte, et témoignaient de la culture et de la réflexion du candidat ou de la candidate. Malheureusement, à plusieurs reprises, les candidats ont établi des liens qui s'avéraient rapidement sans fondement et faisaient office de manœuvre dilatoire pour masquer le vide de l'analyse : avec, par exemple, un catalogue des avantages ou inconvénients de l'usage d'internet alors que le texte invitait à problématiser l'usage irresponsable, voire fatal des « chats » et des SMS dans la communication politique. Attention, ces développements prennent rapidement l'allure d'un cours récité, appris et répété sans rime ni raison ou encore d'une tentative de diversion. Le jury insiste sur le fait que les connaissances de culture générale sont valorisées quand elles sont employées à bon escient, et servent à commenter le texte, à en enrichir la compréhension et à affermir l'argumentation ; quand le texte sert de prétexte en revanche, les connaissances affichées, aussi justes soient-elles, relèvent du hors-sujet. Le jury, qui est attentif à distinguer entre un usage intempestif des connaissances de culture générale et un usage intelligent, apprécie aussi que ces connaissances soient mobilisées quand cela procède d'une réelle tentative de la part du candidat d'approfondir un aspect du texte qu'elle ou il a bien cerné alors qu'elle ou il bute sur de nombreux autres aspects du texte ou bien sur le texte dans sa globalité. En conclusion, il convient de faire un usage raisonné et justifié de ces connaissances.

Dans cet ordre d'idées, on s'assurera en outre de la qualité et de la précision de ses références à la culture générale : ainsi *der Sozialist* n'est pas en allemand l'exact équivalent du français « le socialiste », die *alten*

*Bundesländer* ne sont pas des *Länder* (*Länder* et pas *\*Lande* comme le jury a entendu) où la moyenne d'âge serait élevée ; les acronymes des partis doivent être connus (deux candidats ont respectivement buté sur SPD et ÖVP) et *a fortiori* les partis pris idéologiques de ces mêmes partis. L'on ne peut que recommander aux préparateurs de l'épreuve d'établir des glossaires ou d'apprendre du vocabulaire de manière ciblée sur les différents sujets abordés en cours (et susceptibles de faire l'objet d'examens oraux au concours). Enfin, la lecture du texte doit être précise pour éviter les erreurs, mais la compréhension du texte peut être parfois malaisée et il est bon alors de s'appuyer sur une culture générale bien établie pour éviter les erreurs de compréhension : ainsi, si l'on a du mal à comprendre, dans un texte, le rapport établi entre l'ex-Chancelier autrichien Sebastian Kurz et l'extrême-droite, la connaissance de son affiliation à un parti conservateur (ÖVP) aide à comprendre qu'il est vu comme flirtant (simplement) avec cette extrême-droite : on évite ainsi l'erreur qui consiste à faire de lui un chancelier d'extrême-droite (ce qui, surtout dans le contexte autrichien, pourrait être mal perçu).

Toujours sur le fond, l'on ne peut que rappeler aux candidates et candidats la nécessité d'avoir une connaissance précise des principaux titres de la presse germanophone (sachant que pour l'Autriche et la Suisse, les journaux mis à contribution sont quasiment exclusivement *Die Presse*, *Der Standard* et *Die NZZ*), de leur nature (hebdomadaire ou quotidien, magazine ou journal, ce qui permet de rappeler également les lacunes de vocabulaire sur ce point : *Wochen-* et *Tageszeitung*, *Zeitung* et *Zeitschrift*), et de leur ligne éditoriale : plusieurs candidats ont été incapables de situer le journal à droite ou à gauche et, parmi celles et ceux qui savaient le faire, aucun cette année n'a su en tirer parti. Pourtant, savoir si un article est situé à droite ou à gauche permet d'affiner l'interprétation et, par exemple, de saisir l'ironie des propos, de sentir l'attaque portée au bord opposé ou, au contraire, le crédit apporté à telle ou telle conception partagée par le journaliste. Ainsi, il est essentiel de ne pas se contenter de dire que tel ou tel article vient de tel ou tel titre de presse, de tel bord politique, mais de préciser, quand c'est utile, en quoi cette connaissance éclaire le texte.

Sur ces points, en résumé, le jury conseille aux candidates et candidats d'utiliser leurs connaissances de l'actualité et de la presse germanophone, au centre de l'épreuve, pour mieux comprendre le texte proposé, pour lever d'éventuelles incompréhensions à la lecture (les connaissances permettant de mieux saisir le contexte), pour élargir le commentaire du texte par une analyse personnelle, mais surtout pas pour prendre appui sur le texte en vue d'une récitation de cours bien préparée, mais foncièrement hors-sujet. A ce niveau d'études, en effet, les candidates et candidats doivent démontrer bien plus qu'une capacité à restituer des connaissances ou à faire preuve d'érudition : ils doivent montrer une capacité réelle à analyser un document, à prendre du recul pour le considérer et proposer une réflexion personnelle et argumentée.

En ce qui concerne la méthode, le jury attend une présentation claire de l'article puis du plan du raisonnement. Tout plan bien construit, du reste, ne doit pas comporter obligatoirement trois parties, ni être nécessairement dialectique (on peut opter, selon les cas, pour des plans chronologiques ou thématiques, par exemple) : parfois, il est difficile de ne pas avoir le sentiment que l'étudiant a construit son commentaire en trois parties pour en avoir trois... alors que deux (ou quatre) parties auraient pu être plus pertinentes : ici encore, il s'agit moins de calquer une méthode de manière servile que de mettre la méthode au service de la clarté et de la pertinence de l'analyse. A cet égard, le jury s'étonne de ce que le lexique de l'analyse ne soit pas davantage maîtrisé et que des tournures, pourtant classiques, pour ne pas dire conventionnelles, soient à ce point écorchées : *\*der Text handelt sich von*, *\*der Artikel bezieht sich um*, *\*der Text meint*, *\*der Artikel sagt*... Le jury tient à rappeler que l'analyse d'un texte de presse diffère de l'analyse d'un texte littéraire (et qu'il convient – faut-il le souligner ? - de ne pas confondre une dépêche, un commentaire, une tribune avec une narration : *\*der Verfasser erzählt*) et qu'il est aisé de préparer à l'avance des tournures que l'on peut à peu de frais mémoriser : *Der Artikel bezieht sich auf / handelt von ; in diesem Artikel geht es um ; untersuchen* (et non *studieren*) ; etc.

Pour la lecture, également, il est conseillé aux étudiants de ne pas lire pour lire : le passage choisi, qui peut être de longueur variable, doit être choisi en fonction du commentaire, il doit présenter un intérêt certain pour l'avancée de la réflexion du candidat. Or, souvent, la lecture est apparue comme un passage obligé dénué de sens, et le jury pouvait à bon droit se demander la raison du choix de tel passage plutôt que de tel autre ou s'interroger sur le découpage apparemment gratuit ou totalement arbitraire du passage. Il est important, donc, que les candidates et candidats choisissent le passage lu avec soin et précisent les raisons de ce choix. Au-delà, la lecture est moins un exercice conçu par le jury pour pénaliser l'étudiant que pour lui donner l'occasion de gagner des points par une lecture vivante et exacte, respectant la prononciation et la prosodie de l'allemand. En l'occurrence, le jury s'est à maintes reprises alarmé du défaut de maîtrise de la lecture des nombres et dates (des erreurs du type *\*neunzehntausend*... / *\*zwanzigtausend*... étaient fréquentes) et ne peut que recommander aux futurs candidats de s'entraîner sur ce point. Le jury s'est par ailleurs étonné que près d'un quart des candidats aient omis de lire un passage : cela est d'autant plus regrettable que ces candidats butaient sur l'interprétation et auraient pu, en lisant, témoigner autrement de leur investissement dans l'exercice et de leur maîtrise de l'allemand. Une fois de plus, enfin, pour les questions de méthode, les candidates et candidats pourront se reporter aux rapports des sessions antérieures.

En termes de présentation et de communication, ensuite, les candidates et candidats sont souvent particulièrement tendus, ce qui est parfaitement compréhensible. A cet égard, on ne peut que leur

recommander de garder à l'esprit que le jury est bienveillant et cherche avant tout à aider chacun à donner le meilleur d'elle-même ou de lui-même. Il comprendra donc parfaitement que des candidats aient besoin de quelques instants pour respirer profondément, boire un peu d'eau, fermer les yeux, avant de commencer l'exercice.

Le stress des candidats s'exprime parfois, autrement que par une respiration saccadée, une prononciation très rapide ou une tendance à lire sans lever les yeux de sa feuille, par une tendance à s'excuser, à solliciter le jury (« Dois-je lire ? », « Dois-je continuer la lecture ? »). Dans la mesure du possible, il est important, pour les candidates et candidats de se préparer à l'exercice : il n'est pas nécessaire de demander la permission de lire puisque l'exercice est ainsi formaté ; il n'est pas plus nécessaire de s'excuser d'une erreur, il suffit de la corriger. D'ailleurs, le jury salue le fait que certains candidats se soient corrigés d'eux-mêmes et qu'ils aient par là même démontré un bon contrôle de leur discours. Enfin, il est très appréciable pour le jury de croiser le regard du candidat. Mieux vaut moins de notes et plus de spontanéité, que plus de notes et une lecture débitée, qui rend vite fastidieuse l'écoute de l'oral.

Le jury note que les candidates et candidats ont tous surmonté la difficulté que pouvait représenter le port du masque, parlant de façon audible et distincte. Du point de vue du jury, les précautions sanitaires n'ont en rien altéré la qualité des prestations et l'acuité de l'échange. De façon générale, le jury est attentif aux conditions de déroulement de l'épreuve ainsi qu'aux aménagements que certains étudiants seraient amenés à solliciter.

Sur le plan linguistique, le jury a relevé des erreurs récurrentes, qui avaient par ailleurs déjà fait l'objet, quasiment mot pour mot, de réflexions dans les rapports antérieurs.

Tout d'abord, les confusions de genre sont nombreuses, ce qui est particulièrement irritant pour le jury quand il s'agit de termes courants. Parmi les erreurs relevées : *\*der Problem*, *\*der Thema*, *\*der Idee*, *\*die Unterschied*, *\*die Artikel*. Attention à la morphologie : bien sûr, *\*die Leben* peut se comprendre par une contamination avec le français mais, outre la fréquence du mot qui devrait le rendre familier, on notera que c'est un infinitif substantivé et qu'il est dès lors aisé d'en inférer qu'il est neutre.

Il convient non seulement d'utiliser correctement les genres, mais aussi de décliner correctement : certaines erreurs, particulièrement sur la rection des prépositions mixtes, sont récurrentes. Le jury constate, en outre, une difficulté croissante à marquer le génitif, avec des formes comme *\*am Anfang des Text*, ou bien la déclinaison très erratique de l'adjectif (*\*mit schreckliche Menschen*, *\*ein humoristisch Mann...*).

Eu égard aux difficultés de maniement du genre, on remarquera également la difficulté courante à établir la congruence entre un antécédent et son pronom relatif, qui suit précisément la règle du genre : « *\*ein Problem, der gefährlich ist* », par exemple.

En rapport avec les déterminants, la différence entre *kein* et *nicht ein* n'est pas toujours bien assimilée. Précisons tout de même que, même si l'erreur entre *nicht ein* et *kein* demeure sporadique, le *\*nicht...aber* est fréquent : le jury a dès lors particulièrement apprécié qu'un candidat ait eu le réflexe de se corriger en reformulant avec *nicht... sondern*.

Ensuite, les verbes forts et faibles irréguliers font l'objet de nombreuses erreurs : il y a certes des cas un peu plus délicats comme *schaffen*, qui peut être faible ou fort selon son sens, mais on reste plus perplexe devant *\*gekommt* pour *gekommen*, *\*geschreien* pour *geschrien*, *\*gekennt* pour *gekannt*. Un apprentissage par cœur est ici le plus efficace et la connaissance de ces verbes est rapidement automatisable.

Toujours au chapitre des verbes, attention aux confusions, surtout en rapport avec les préverbes *\*sich etw. darstellen* au lieu de *sich etw. vorstellen*. Il faut aussi être prudent dans les constructions syntaxiques un peu déviantes d'une langue à l'autre : typiquement, on ne dira pas « *es sieht aus wie...* » (pour : *avoir l'air de / sembler*), mais « *es wirkt / scheint (+ infinitif avec zu) / macht den Eindruck* » (+ infinitif avec *zu*).

Il semble également important de rappeler que la forme standard du passif processuel se construit avec l'auxiliaire *werden* (et non *sein*) : ainsi, on ne dit pas *\*die Regierung war kritisiert*, mais bien *die Regierung wurde kritisiert*.

Enfin, attention à l'inversion du verbe/sujet qui n'a malheureusement pas été systématiquement opérée après un complément circonstanciel mais l'a été, de façon erronée, après une conjonction de coordination (*\*aber ist er*).

Sur le plan morphosyntaxique, attention à l'emploi des auxiliaires *sein* et *haben*, qui font souvent l'objet d'interférences regrettables avec le français : *gekommen sein*, *gestiegen sein*. L'emploi des verbes de modalité sans *zu* (notamment avec *wollen*, *müssen*, ou *möchten*) doit également constituer un point de vigilance (à l'inverse, les infinitives qui demandent le *zu* demandent à être mieux maîtrisées).

Sinon, les interférences, entre l'allemand et le français ou, plus souvent, l'anglais, comme celles mentionnées plus haut, sont une source d'erreurs importante. Il ne faut surtout pas confondre le *as* anglais avec le *als* allemand (pour « comme ») : « *wie ich gesagt habe* » (*as I have said*), « *er ist so groß wie* » (*He is as tall as...*). Même remarque pour la confusion de *as* anglais en tant que conjonction causale (comme, puisque) avec la conjonction temporelle allemande *als* : Il faut bien veiller à utiliser « *da, weil* » pour exprimer la causalité en allemand (le jury tient à signaler que la faute n'est pas anodine car elle peut créer de fâcheux contre-sens). Autres interférences à éviter : *by / bei* ; *become / bekommen* ; *mean / meinen*.

Le jury a, entre autres, entendu *persekutieren*, *impaktieren*, *Opportunitäten*, *Kredibilität*. Autre remarque : si *important* se traduit effectivement (le plus souvent) par *wichtig*, l'*importance* ne sera pas nécessairement *die Wichtigkeit* (rare) mais bien *die (große) Bedeutung, der Belang...* Certes, il n'est guère étonnant que des



étudiants ayant pour la plupart LV1 anglais aient une forte tendance aux anglicismes, mais ce point faisant l'objet de rappels réguliers dans les rapports, il serait important de le considérer comme un réel objectif d'apprentissage plutôt que comme une remarque anecdotique.

Il est enfin nécessaire de revenir sur la prononciation. La prononciation allemande est assez régulière et la connaissance de règles simples de phonétique et d'accentuation permet de prononcer sans difficulté des mots comme *die Rolle* (o ouvert et bref et non fermé et long), *die Studie* (que l'on ne prononce pas comme *die Therapie* : les noms en -ie accentués sur la dernière syllabe se prononcent avec un [i:] long, alors que, sinon, on prononce [iə]) ou encore *die Sprache* (le e final n'est pas le e muet du français). Pour ne pas créer de confusions de sens, il est notamment important de bien insister sur la voyelle longue pour *der Staat*, et sur la voyelle brève pour *die Stadt*. De même, la prononciation des mots étrangers demande une attention particulière : que le *ch* de *Sozialpsychologin* soit prononcé [k] ou le *t* de *Demokratie* soit prononcé [s] est gênant.

Pour conclure, le jury tient à encourager les candidates et candidats à ne pas négliger leur LV2 par rapport à la LV1, autant pour leur culture personnelle et la poursuite de leur parcours universitaire et professionnel que pour l'admission, dans un premier temps. Un bon niveau en LV2 est très apprécié, et les jurys sont bien entendu plus indulgents que pour la LV1. Il est important de lire régulièrement la presse, en ayant toujours à l'esprit que toute publication, et particulièrement de presse, a une ligne éditoriale qui aide à interpréter les informations. La lecture de la presse permet en outre souvent de relever des allusions à l'histoire plus ou moins récente, et donc à la fois d'illustrer mais également de renforcer les connaissances en civilisation, parfois un peu malmenées pendant l'oral : à ce titre, du reste, le jury rappelle aux candidates et candidats que l'épreuve d'oral LV2 doit s'appuyer, autant que faire se peut, non seulement sur une lecture régulière de la presse mais également sur une connaissance précise de l'actualité comme de l'histoire des pays germanophones. De bonnes méthodes peuvent consister, par exemple, à s'inscrire à la newsletter de journaux germanophones, de mettre, en page de démarrage de son navigateur, un journal anglophone et un journal germanophone : en lisant, par ce biais, chaque jour, une dizaine de minutes dans chaque langue, les candidates et candidats seront sûrement bien entraînés à l'exercice de l'oral.

Le jury souhaite, enfin, remercier les candidates et candidats de la promotion 2021 et souhaite bonne chance à celles et ceux qui leur succéderont, dans l'espoir que les conseils dispensés dans ce rapport leur servent à aborder sereinement et efficacement une épreuve dans laquelle il est possible de trouver un certain plaisir.

## Série Sciences Humaines - Analyse d'un texte hors programme

Après un an d'interruption, le jury tient tout d'abord à exprimer tout le plaisir qu'il a eu à faire passer ces épreuves orales et à retrouver des candidats. S'il a bien entendu déploré la baisse du nombre de candidats germanistes (7 en 2017, 6 en 2018, 9 en 2019, 4 en 2021), le jury a toutefois su apprécier la bonne - voire très bonne - préparation de ces derniers : introductions soignées, exposés bien structurés (qu'il s'agisse d'analyses linéaires ou d'analyses de type résumé suivi d'un commentaire), équilibrés et pour la plupart respectueux du temps imparti. Il a également noté la qualité du niveau de langue et l'aisance, notamment dans l'interaction, chez des candidats pourtant non-spécialistes.

Les textes issus du *Spiegel*, de la *Süddeutsche Zeitung*, de la *Tageszeitung (taz)* ou encore de la *Deutsche Welle* proposaient des réflexions sur la crise que traverse le secteur culturel en raison de la pandémie et les réactions des artistes, sur la difficulté d'Armin Laschet à se positionner en tant que candidat de la CDU à la chancellerie dans son propre parti et sa capacité à renouveler la CDU, ou encore la place des personnes issues de l'immigration dans la société allemande.

Certains candidats ont été capables d'enrichir leur analyse par des références historiques ou / et des références précises à l'actualité : polémique autour de l'humoriste Jan Böhmmermann, assassinat de Walter Lübcke en 2019, la "*Corona-Diktatur*" d'Alexander Gauland, le mouvement *Querdenker 711* ou encore les grandes étapes de la montée de l'extrême droite en Allemagne... Le jury tient néanmoins à rappeler que ces connaissances doivent être au service de l'analyse du texte et non l'inverse. A titre d'exemple, un candidat qui chercherait à faire montre de ces très riches connaissances contextuelles au détriment d'une compréhension fine du document risquerait de passer à côté des enjeux du sujet. A cet égard, le jury ne saurait trop conseiller aux candidats de se référer au texte et de le citer pendant l'exposé.

Il n'est en revanche pas normal, à ce niveau d'exigence – et qui plus est une année d'élections législatives – qu'un candidat n'ait pas connaissance des luttes internes à la CDU ou ne soit pas capable d'expliquer de lui-même les grandes lignes directrices des partis (la FDP, par exemple, n'est pas connue). Nous rappelons à cet égard l'importance non seulement de suivre l'actualité mais aussi, ce faisant, de se constituer quelques références précises et solides sur les institutions politiques (fédéralisme, partis politiques, système électoral).

Le jury attend aussi des candidats en sciences humaines qu'ils soient capables d'élucider des concepts historiques tels que "*Gastarbeiter*" ou encore "*Kulturnation*".

Bien qu'il s'agisse d'une épreuve d'analyse de texte de presse, le jury a tout particulièrement apprécié les candidats qui ont su intégrer dans leur exposé des remarques relevant de l'analyse stylistique. Dans le cadre d'un concours littéraire, il est ainsi tout à fait pertinent de relever, par exemple, que la répétition de l'adverbe "*eigentlich*" souligne l'ironie de l'auteur, ou encore que dans la phrase "*Die AFD klatscht Beifall, andere Prominente sind entsetzt*", la parataxe renforce l'opposition.

Une attention particulière doit également être apportée à l'extrait lu à haute voix. Loin de n'être qu'accessoire, cette étape de l'exposé montre souvent au jury dans quelle mesure le candidat a compris – ou non – l'enjeu principal du texte. A cet égard, le jury a grandement valorisé l'effort d'une candidate à justifier le choix de son passage.

Bien que le jury souligne la fluidité et la richesse de l'expression d'une majorité des candidats, il a aussi noté un certain nombre d'erreurs de langue : place du verbe dans la proposition subordonnée, conjugaison du verbe *müssen*, adjectif attribut invariable, déclinaisons mal maîtrisées, notamment celle du datif et celle des masculins faibles comme "*der Kandidat*". Il est attendu des candidats qu'ils connaissent les genres de termes courants tels que *Unternehmen* (das -), *Artikel* (der -), *Gefahr* (die -), *Problem* (das -), *Partei* (die -), *Kompromiss* (der -), *Streit* (der -), *Argument* (das -), qu'ils sachent qu'"*Europa*" ou "*Deutschland*" doivent être repris par "*es*" et non par "*sie*", qu'ils ne se trompent pas sur les pluriels de "*Beispiel*" (*Beispiele*), "*Tier*" (*Tiere*). L'inventivité des candidats les pousse parfois à utiliser des mots qui n'existent pas *\*gefühlen*, *\*mördern*, *\*ungenug*, *\*tiefend*. Enfin le jury a noté quelques confusions avec l'anglais : "*bei*" au lieu de "*von*" pour introduire le complément d'agent, "*seit*" pour exprimer la cause, les noms de pays "*Italia*" et "*Syria*" ou le substantif "*\*Aktor*".

La prononciation de certains mots comme "*Technologie*", "*kritisieren*" a parfois posé quelques problèmes aux candidats. Une accentuation correcte des phrases et des mots ("*polemisch*", "*Maßnahme*", "*ironisch*") contribue à augmenter la qualité de l'exposé.

Outre la langue, c'est donc la finesse des analyses qui a fait la différence entre les candidats et qui a conduit le jury à attribuer les notes suivantes : 9, 12, 16 et 19. Le jury encourage vivement les candidats futurs à oser faire le choix de l'allemand et espère qu'il aura le plaisir d'écouter à nouveau des prestations réussies l'année prochaine.